

Soumis le : 18 juin 2013



# Ville de Montréal Arrondissement Verdun

Vérification environnementale de la présence de biogaz dans les sols Pointe Sud de l'Île-des-Soeurs

Rapport Final

# Les Services exp inc.

8487 19<sup>e</sup> Avenue, Montréal, (Québec) H1Z 4J2, CANADA t: +1.514.521.4290 • www.exp.com

# Ville de Montréal, Arrondissement Verdun

Vérification environnementale de la présence de biogaz dans les sols	
Pointe Sud de l'Île-des-Soeurs	

Rapport : Final		
Projet n° : MONVD-00026337-00-54-50		
Soumis à : Mazen Albouchi, ing., M. Ing. Ingénieur civil Ville de Montréal, Arrondissemen Direction du développement du te et des services aux entreprises 4555, rue de Verdun, bureau 208 Ve	erritoire, des études techniques	
Préparé par :	Approuvé par :	

Johane Castonguay, ing., EESA N° O.I.Q. : 102310

Les Services exp inc.

N° O.G.Q.: 509

8487 19<sup>e</sup> Avenue, Montréal, (Québec) H1Z 4J2, CANADA t: +1.514.521.4290 www.exp.com

Gilles Michaud, géo., M.Sc., MGP

Date : 18 juin 2013



#### CONFIDENTIALITÉ ET UTILISATION DU RAPPORT

Le présent rapport a été rédigé par Les Services **exp** inc. à la demande du ou des clients mentionnés à la page couverture. Cette vérification environnementale a été effectuée pour les seules fins mentionnées dans le présent rapport et ne doit en aucun temps servir à d'autres fins. Toute reproduction, publication ou communication des renseignements, résultats et conclusions inclus dans le présent rapport à des tiers, en totalité ou en partie, par moyen électronique ou autre est interdite sans le consentement écrit préalable des Services **exp** inc. et du ou des clients ayant demandé cette vérification environnementale de site Les Services **exp** inc. ne sauraient être tenus responsables de tout dommage résultant de l'utilisation, par le ou les clients mentionnés à la page couverture de ce rapport de même que des tiers, des renseignements, des résultats, ou des conclusions de même que de toute décision pouvant être basés sur la présente vérification environnementale et son rapport.

Le ou les clients conviennent et s'engagent à obtenir l'autorisation écrite et préalable des Services **exp** inc. avant de transmettre ce rapport à un tiers. À défaut, le ou les clients s'engagent à tenir indemnes Les Services **exp** inc. de tout dommage pouvant résulter d'une divulgation du rapport à un tiers.

Si le présent rapport fait référence à des résultats d'essais, lesdits résultats visent uniquement l'échantillon identifié au rapport.

Le présent rapport de vérification environnementale est de nature confidentielle et est protégé par les lois et règlements applicables en matière de protection des renseignements.



# Liste de distribution

# Client:

Nom	Coordonnées
M. Mazen Albouchi, ing., M. Ing.	Ville de Montréal – Arrondissement Verdun
Ingénieur civil	Direction du développement du territoire, des études techniques et des services aux entreprises 4555, rue de Verdun, bureau 208 Verdun (Québec) H4G 1M4

# **Copie conforme:**

Nom	Coordonnées
	Les Services exp inc.
	8487, 19 <sup>e</sup> avenue
	Montréal (Québec) H1Z 4J2

# Table des matières

			Page
1.	Introd	duction	1
1.1	Manda	at	1
1.2	Conte	exte et objectifs	1
1.3	Trava	ux réalisés	1
2.	Site à	à l'étude	3
3.	Métho	odologie des travaux	4
3.1	Localis	sation des infrastructures souterraines	4
3.2	Straté	gie de localisation des sondages	4
3.3	Sonda	ages	4
3.4	Installa	ation des puits de captage de biogaz	4
3.5	Procéd	dure de lectures des biogaz	5
3.6	Exame	en visuel	6
4.	Résu	Iltats des travaux de caractérisation	7
4.1	Stratig	graphie des sols	7
	4.1.1	Remblai	7
	4.1.2	Déchets	7
	4.1.3	Dépôt naturel probable	8
4.2	Carac	téristiques hydrogéologiques	8
	4.2.1	Drainage de surface	8
	4.2.2	Niveau d'eau souterraine	8
	4.2.3	Écoulement des eaux souterraines	9
	4.2.4	Lectures de gaz dans les puits de captage	9
5.	Interp	prétation	11
6.	Conc	clusions	13
6.1	Limita	itions	13
6.2	Trava	ux et résultats	13



# Liste des tableaux

		Page
Tableau 4.1 :	Résultats des relevés d'eau souterraine	8

# Liste des annexes

Annexe A Plan de localisation régionale

Plan de localisation des lots et des puits de captage

Annexe B Rapport photographique

Annexe C Registres de lectures des biogaz

Annexe D Rapports de forages, incluant schéma d'installation des puits de captage de biogaz

Annexe E Copie des certificats de calibration des appareils de mesure des biogaz

# Liste des acronymes et abréviations

MDDEFP: Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs

PO-x: Puits de captage des biogaz (x = numéro du forage)

LQE Loi sur la Qualité de l'Environnement

% Pourcentage

ppm Partie par million

kPa Unité de pression atmosphérique (kilopascal)

# 1. Introduction

#### 1.1 Mandat

Les services professionnels des Services **exp** inc. ont été retenus par la Direction du développement du territoire, des études techniques et des services aux entreprises de l'arrondissement Verdun de la Ville de Montréal afin de réaliser une vérification de la présence de biogaz dans les sols au droit des lots 1 860 669, 1 860 248 et 3 926 174 du Cadastre du Québec. Le présent rapport contient la description de ces travaux de reconnaissance, la synthèse des résultats obtenus ainsi que nos conclusions.

# 1.2 Contexte et objectifs

L'arrondissement Verdun de la Ville de Montréal met en service un terrain de soccer et des jardins communautaires sur deux des lots visés par la présente étude. Des informations historiques indiquent que les lots à l'étude ont fait l'objet de remblayage en tout ou en partie et auraient été utilisés comme lieu d'enfouissement de matières résiduelles. L'enfouissement de matières résiduelles et le remblayage font l'objet de préoccupations puisque la matière organique enfouie sous la surface du sol a, entre autres, le potentiel de générer des gaz de décomposition en milieu anaérobique menant à la formation de méthane, de gaz carbonique et d'autres gaz (l'ensemble étant désigné comme des biogaz). Des forages et des mesures de biogaz auraient été effectués sur le lot 1 860 669. Des concentrations en méthane y auraient été mesurées par le passé. Selon les informations obtenues, les teneurs en méthane variaient de 12,4 % à 54,7 %. Toutefois, il n'était pas possible de retracer si ces mesures avaient été relevées en pourcentage de volume total ou en pourcentage de la limite inférieure d'explosivité.

L'arrondissement a comme objectif de convertir le terrain du lot 1 860 669 en parc municipal. Toutefois, selon l'information transmise par la Ville, des demandes pour construire une nouvelle école cibleraient ce terrain. Compte tenu de la rareté des terrains à construire sur l'Île des Sœurs, ce projet reçoit un appui important des citoyens. La Ville a donc mandaté **exp** pour mener une étude sur les terrains portant les numéros de lots 1 860 669, 1 860 248 et 3 926 174 afin de déterminer si des biogaz sont présents dans ces terrains.

#### 1.3 Travaux réalisés

Afin de déterminer la présence de biogaz sur les terrains identifiés ci- haut, **exp** a réalisé les travaux suivants :

- une visite des lieux afin de repérer les niveaux de terrain et d'eau de surface relatifs pour planifier et prévoir les quantités adéquates de matériaux pour la construction de puits de captage des biogaz;
- la localisation des services enfouis;
- la réalisation de cinq (5) forages qui ont été aménagés en puits de captage des biogaz;
- l'échantillonnage des sols en continu dans les sondages à des fins de description et de reconnaissance;
- le relevé des coordonnées et le nivellement des sondages;



- la réalisation de deux relevés de biogaz en mode accumulé, en mode statique et en mode dynamique sous l'effet d'une purge à l'aide d'un appareil mesurant cinq gaz;
- la mesure de la charge hydraulique dans les puits de captage (relevé de niveau d'eau).

Les limitations au présent mandat sont présentées à la section 6 de ce rapport. Dans le cadre du mandat qui nous a été octroyé, seul le volet biogaz a été étudié. Aucune analyse chimique n'a été réalisée sur des échantillons de sols ou d'eau souterraine. L'étude ne visait pas à caractériser la qualité environnementale des sols ou de l'eau souterraine ni à statuer sur les proportions ou la classification des matières résiduelles qui pourraient être enfouies au droit des forages.

# 2. Site à l'étude

Le site à l'étude est localisé de part et d'autre du boulevard de la Forêt sur l'Île des Sœurs, dans l'arrondissement Verdun de la Ville de Montréal, près du terrain de soccer de la Ville. Les terrains visés par la présente étude comprenaient initialement trois lots distincts. Toutefois, à la demande de la Ville, lors de l'implantation des puits de captage de biogaz, le puits PO-4 a été déplacé vers l'est, de sorte que les puits de captage de biogaz ont été distribués seulement sur deux des trois lots, soit les lots 1 860 669 et 3 926 174 du cadastre du Québec. Selon les données du Rôle Foncier de la Ville de Montréal, le lot 3 926 174 est d'une superficie de l'ordre de 43 695 mètres carrés. Le lot 1 860 669 quant à lui est d'une superficie de l'ordre de 17 240 mètres carrés. Les deux lots sont séparés par le boulevard de la Forêt.

Historiquement, les terrains n'ont jamais été développés autrement que dans leur configuration actuelle soit des terrains de soccer et des jardins communautaires sur le lot 3 926 174 et un terrain vacant sur lequel est aménagé un chemin de terre qui descend jusqu'au lac des Battures pour le lot 1 860 669. Selon une reconstitution cartographique corroborée par un examen de la carte topographique de 1961; 31-H-05-h, Verdun, (1:25 000, Dept. Mines and Technical Surveys, Ottawa), le boulevard de la Forêt traverse aujourd'hui ce qui était un chenal séparant d'un côté l'Île des Sœurs et de l'autre une petite île située dans un bras du Saint-Laurent qui sépare l'Île des Sœurs de l'Île de Montréal. Ce chenal remblayé, la petite Île a été fusionnée à l'Île des Sœurs. Le lac des Battures représente ce qui reste de dépression associée à ce chenal à cet endroit. De plus, selon l'arrondissement Verdun, deux cellules d'enfouissement de déchets ont été en activités dans le passé, principalement sur le lot 3 926 174. Elles atteignaient ou chevauchaient le boulevard de la Forêt, une partie du lot 1 860 669 ainsi que d'autres terrains au nord.

Aucun bâtiment n'est construit sur les terrains à l'étude, à l'exception d'une petite remise sur le lot 1 860 248 et une roulotte sur le lot 1 860 669. La remise serait associée aux activités de jardinage sur le lot 3 926 174. Le terrain de soccer aménagé sur le lot 3 926 174 est équipé d'un système de captation et d'acheminement des biogaz vers des cheminées d'évacuation et de dispersion à la périphérie du terrain. De l'autre côté du boulevard de la Forêt, le terrain du lot 1 860 669 est vacant, à l'exception d'une roulotte située dans la partie basse du terrain en bordure du Lac des Battures.

Les coordonnées géodésiques suivantes correspondent approximativement au centre des lots cités comme suit :

Lot no. 1 860 248

latitude: 45° 27' 26" nord;longitude: 73° 33' 28" ouest.

Lot no. 1 860 669

latitude: 45° 27' 25" nord;longitude: 73° 33' 18" ouest.

Lot no. 3 926 174

latitude: 45° 27' 22" nord;longitude: 73° 33' 27" ouest.

Un plan de localisation générale et un plan de localisation des lots et des puits de captage sont joints à l'annexe B du présent rapport. Aucun plan de localisation ou certificat de localisation ne nous a été fourni dans le cadre du présent mandat.



# 3. Méthodologie des travaux

Les travaux d'investigation visant à caractériser la présence de biogaz sur les terrains à l'étude ont été effectués sur le terrain entre le 22 avril 2013 et le 24 mai 2013 suivant le programme préalablement établi dans l'offre de service présentée à monsieur Mazen Albouchi, ing. M.lng., le 20 mars 2013.

#### 3.1 Localisation des infrastructures souterraines

La vérification, auprès des autorités compétentes, de la position des services publics souterrains (égouts, aqueduc, gaz, électricité, téléphone, etc.) a été effectuée par nos services à l'aide d'Info-excavation et des plans fournis par le client.

### 3.2 Stratégie de localisation des sondages

L'approche utilisée en fonction des zones à investiguer a été discutée préliminairement avec la Ville avant l'offre de services. Le choix de la position des sondages a fait l'objet d'une validation lors d'une visite de site réalisée le 18 avril 2013, en présence du représentant de la Ville. Un puits initialement prévu sur le lot 1 860 248 a été déplacé vers l'est sur le lot 3 926 174. Trois puits ont donc été implantés sur le lot 1 860 669 et deux puits ont été implantés sur le lot 3 926 174. La position approximative des puits de captage de biogaz réalisés dans le cadre du présent mandat est montrée sur le plan de localisation inclus à l'annexe A.

# 3.3 Sondages

Les travaux ont donc consisté en la réalisation de cinq (5) forages stratigraphiques convertis en puits de captage des biogaz, dans la semaine du 22 au 26 avril 2013.Les forages, identifiés PO-1 à PO-5, ont été réalisés par l'entrepreneur spécialisé "Succession forage George Downing Ltée" à l'aide d'une foreuse de type CME 75. Les forages ont atteint une profondeur variant entre 6,7 et 11,6 mètres sous la surface du terrain actuel. Les forages ont été poursuivis jusqu'à au moins une profondeur de 2,0 mètres sous le niveau de l'eau souterraine de la nappe libre. Des carottiers normalisés de type cuillère fendue de calibre 51 ou 63 millimètres de diamètre ont été utilisés pour le prélèvement des échantillons de sols et pour la mesure de l'indice « N » de l'essai de pénétration standard (ASTM D1586-11). Cet indice permet d'estimer la compacité des sols traversés.

Tous les travaux de terrain ont été réalisés sous la supervision constante d'un technicien de notre firme. Les rapports de forage inclus à l'annexe D présentent tous les renseignements recueillis sur le terrain.

# 3.4 Installation des puits de captage de biogaz

La mise en place des puits de captage des biogaz tient compte de la profondeur de l'eau souterraine. Comme le niveau de l'eau souterraine se situait vraisemblablement à son niveau maximal (au printemps), les longueurs de crépine ont été déterminées au fur et à mesure de la réalisation des sondages. Afin de maximiser la longueur crépinée au-dessus de la nappe phréatique, les sondages ont été poursuivis jusqu'à environ deux mètres sous le niveau apparent de saturation. Par la suite, les longueurs crépinées et le massif filtrant ont été mis en place de sorte qu'ils chevauchent ensemble les sols saturés jusqu'à 1,4 ou 1,5 mètre sous la surface actuelle du terrain.



Les puits de captage des biogaz ont été construits en tube de PVC de 50 millimètres de diamètre et filetés aux deux bouts. La partie crépinée est d'une longueur variant de 4,5 à 9,0 mètres. Le tubage a été déposé sur une épaisseur de sable variant de 0,2 à 0,3 mètre au fond de chaque trou de forage. L'espace annulaire entre le tube de PVC et la paroi du trou de forage a été comblé à l'aide de sable de silice jusqu'à une profondeur de 1,5 mètre sous la surface du sol, soit au moins 30 centimètres plus haut que le sommet de la partie crépinée du tube de PVC. Un coulis de béton de ciment, auquel environ 5% de bentonite ont été ajoutés pour contrecarrer le retrait, a été installé entre la profondeur de 1,5 mètre et la surface du sol. Les puits de captage ont été protégés par une boite de service constituée d'un tube protecteur de 1,8 mètre de longueur dont environ 1,2 mètre émerge de la surface du sol. Les tubes protecteurs sont également munis d'un couvercle verrouillé à l'aide d'un cadenas. Dans chacun des puits de captage de biogaz, les tubes de PVC sont fermés à la base avec un bouchon vissé de type mâle muni d'un joint torique et au sommet par un bouchon fileté de type femelle, scellé par un joint torique installé en usine sur le tube de PVC.

Les bouchons, installés au sommet des puits de captage, ont été modifiés en leur ajoutant un tube flexible transparent, facilitant les branchements aux appareils de lecture ou de purge. Une pince de plastique, disponible commercialement et conçue pour fermer ce type de tube flexible, complète l'assemblage. Un tel bouchon de surface modifié est illustré sur la photographie n°6 de l'annexe B.

### 3.5 Procédure de lectures des biogaz

Les concentrations de biogaz ont été mesurées avec des appareils conçus pour la surveillance et les mesures de ces derniers. Deux modèles conçus par le même fabricant (Landtec) ont été utilisés pour l'un et l'autre des deux relevés, selon leur disponibilité au moment des relevés. Le premier modèle était un GEM 5000+ alors que le deuxième était un GEM 2000+.

Les deux appareils mesurent les mêmes gaz, soit l'oxygène  $(O_2)$ , le méthane  $(CH_4)$ , le gaz carbonique  $(CO_2)$  en pourcentage par volume (% vol.) et le monoxyde de carbone (CO) de même que l'anhydre sulfureux  $(H_2S)$ , ces deux derniers gaz étant mesurés en partie par million (ppm). Chacune des sondes de lecture, à l'intérieur de ces appareils, est spécifique à un gaz et indépendante des autres sondes. Le mauvais fonctionnement de l'une est sans effet sur les autres. Toutefois, la présence d'un gaz dans des proportions importantes peut affecter plus d'une sonde de lecture simultanément.

Idéalement, il est recommandé que les lectures soient faites lors de journées de basse pression. Les efforts de coordination et de planification dans ce sens ont été réalisés pour la collecte de données mais d'autres considérations, tels que l'échéancier de projet et l'imprécision des prévisions météorologiques se sont conjuguées dans les prises de décision pour effectuer les collectes.

Les données de l'aéroport international de Montréal-Trudeau ont été utilisées pour déterminer la pression atmosphérique qui caractérisait les journées de chacun des relevés. Pour le 1<sup>er</sup> mai 2013, la pression atmosphérique était légèrement à la baisse et a varié de 102,45 kPa à 102,30 kPa durant la période de lectures des biogaz. Pour le 24 mai 2013, la pression atmosphérique était légèrement à la hausse et a varié de 101,15 kPa à 101,30 kPa durant la période de lectures des biogaz.

Lors des lectures de biogaz, la procédure de collecte de données avec les appareils était la suivante :

- Lecture du zéro : laisser l'appareil fonctionner à l'air libre simplement purgé par sa pompe interne jusqu'à ce que les valeurs indiquées sur l'affichage de l'appareil soient stables (moins de 5% de variation des valeurs affichées entre deux ou trois lectures consécutives).
- Lecture accumulée: tout en laissant fonctionner l'appareil, brancher celui-ci au tube flexible sur lequel la pince est desserrée. Les premières lectures sont rapidement notées au registre de lecture spécifique à chaque puits.
- Lecture statique : tout en laissant fonctionner l'appareil de lecture branché et en fonction pendant dix minutes, les lectures affichées au bout de cette période sont notées au registre de lectures.
- Lecture dynamique (première purge): l'appareil est débranché et remplacé par une pompe accessoire à haut débit réglée à un taux de 10 litres par minute, qu'on laisse fonctionner pour évacuer les gaz accumulés dans le puits selon un volume prédéterminé. Ce volume est basé sur la longueur de la crépine et du massif de sable annulaire qui contient environ 10 litres par mètre linéaire de crépine au-dessus de la nappe phréatique. La pompe accessoire est ensuite débranchée et remplacée par l'appareil sur lequel des lectures sont prises jusqu'à au moins une stabilisation des paramètres en deçà de 5%.
- Lecture dynamique (deuxième purge) : procédure identique à la précédente.
- Lecture dynamique (troisième purge) : procédure identique à la précédente.
- À la fin des lectures, le tube est simplement pincé et entreposé dans la boite de service.

#### 3.6 Examen visuel

Suivant les travaux de chantier, tous les échantillons prélevés ont été acheminés à notre laboratoire où ils ont fait l'objet d'un examen visuel, d'une interprétation stratigraphique ainsi que d'une observation de la présence d'odeurs de putréfaction le long du profil.

# 4. Résultats des travaux de caractérisation

# 4.1 Stratigraphie des sols

Les sondages ont permis d'établir, à leur emplacement, la stratigraphie suivante.

#### 4.1.1 Remblai

Le remblai est hétérogène et varie d'un emplacement de forage à l'autre dans sa composition. De façon générale, les horizons supérieurs les plus proches de la surface sont constitués d'un mélange dominé par le silt avec des proportions variables d'argile, de sable et de gravier. Des lentilles de sable sont parfois notées. La présence de blocs a localement été notée. Des débris sont généralement présents, soit surtout du béton de ciment, de la brique et du bois mais aussi du béton bitumineux, du plâtre, du verre, du mortier et, plus rarement, du plastique, des fibres non identifiées ainsi que du textile. La présence de matières organiques, de débris végétaux (non-identifiés, partiellement putréfiés) a également été observée. Dans l'ensemble, la coloration du remblai est brune mouchetée de taches verdâtres (gris-vert) mais devient gris-noir avec la profondeur. La saturation des sols de remblai est variable avec la profondeur. Dans certains forages, plusieurs couches de sols sont saturées à de faibles profondeurs. En général, les sols sont saturés à plus de 9 mètres de profondeur. Le puits de captage PO-3 fait exception puisqu'il est situé au pied d'un talus. La surface du sol autour de celui-ci est plus basse que celles des autres sondages de 6 à 8 mètres en élévation. Des sols saturés sont retrouvés à partir de 1,2 mètre de profondeur, quoiqu'à partir de 2,4 mètres de profondeur, les sols apparaissent plutôt humides que saturés.

Des odeurs de putréfaction ont été observées dans les sols humides et dans les sols saturés. Les odeurs les plus prononcées sont observées dans les forages des puits de captage PO-1, PO-2, PO-4 et PO-5. Elles sont décrites comme fortes à la base des forages des puits de captage PO-2, PO-4 et PO-5, soit vers plus de 9 mètres de profondeur. Elles sont fortes vers la profondeur de 2,4 mètres au droit du puits de captage PO-3.

Les sondages PO-1 et PO-2 ont été interrompus dans ce remblai, sans atteindre le dépôt naturel sousjacent.

#### 4.1.2 Déchets

Des déchets putrescibles ont été retrouvés à la base des forages des puits de captage PO-4 et PO-5, soit à partir de 8,5 et 9,1 mètres de profondeur (élév. 14,5 et 13,87 mètres) respectivement. Des lentilles de déchets putrescibles sont absentes des autres forages sous ces mêmes élévations. Les déchets putrescibles se présentent comme des solides non identifiés, partiellement putréfiés ou préservés, de couleur noire et généralement saturés d'eau. Les déchets préservés se présentent comme des morceaux de textile, du plastique ou du papier, mis à part les débris décrits plus haut. La date du 27 octobre 1967 inscrite sur ce qui apparait comme l'entête d'une page de journal anglais a été trouvée dans l'échantillon de la cuillère fendue CF-15 du sondage PO-4 (voir photographie 5 de l'annexe B). Cela permet de supposer que l'enfouissement de déchets était encore actif à cette date au droit du puits PO-4. Des lentilles de silt sont également mélangées en proportions variables à ces déchets.

Les sondages PO-4 et PO-5 ont été interrompus dans ces déchets, sans atteindre le dépôt naturel sousjacent.



#### 4.1.3 Dépôt naturel probable

Sous le remblai, le début du dépôt naturel probable aurait été atteint à 5,4 mètres de profondeur au droit du sondage PO-3. Le dépôt naturel se décrit comme un silt sableux gris avec des traces de gravier Selon les indices «N» de l'essai de pénétration standard, la compacité du dépôt naturel probable a été qualifiée de compact à dense.

### 4.2 Caractéristiques hydrogéologiques

#### 4.2.1 Drainage de surface

Sur le site à l'étude, le drainage de surface s'effectue principalement par ruissellement ou infiltration sur le couvert végétal et les sols nus. Ensuite, les eaux de précipitation s'infiltrent et font résurgence dans le ruisseau des Hérons ou le lac des Battures à l'est ou le fleuve Saint-Laurent à l'ouest. Comme les environs du site à l'étude ne sont pas encore développés et comme l'unité hydro-stratigraphique abritant une nappe continue est relativement profonde (de l'ordre de 9 mètres), les égouts municipaux ne constituent pas le principal récepteur de l'eau souterraine. Plutôt, ce sont les eaux de surface qui sont les principaux récepteurs.

#### 4.2.2 Niveau d'eau souterraine

À chaque visite de site pour y mesurer des biogaz, le niveau d'eau dans les puits a été relevé à la fin des lectures dans chacun des puits de captage. Les résultats de ces relevés de niveau d'eau sont synthétisés au tableau suivant :

Tableau 4.1 : Résultats des relevés d'eau souterraine

	Élévation de	Date du	Niveau souterrain	de l'eau e (mètres)
Puits	la surface du sol (mètres)	relevé	Profondeur	Élévation
PO-1	21.94	2013-05-01 2013-05-24	7,71 7,57	14,23 14,37
PO-2	21.95	2013-05-01 2013-05-24	6,47 6,92	15,48 15,03
PO-3	15.17	2013-05-01 2013-05-24	0,51 0,31	14,66 14,86
PO-4	23.03	2013-05-01 2013-05-24	9,17 9,15	13,86 13,88
PO-5	23.01	2013-05-01 2013-05-24	9,31 9,59	13,70 13,42

Les mesures de niveau d'eau sont fournies à titre indicatif. Le niveau de la nappe phréatique peut varier suivant les précipitations, les saisons et les modifications physiques du secteur. Compte tenu de la perméabilité des sols rencontrés ces mesures peuvent différer du niveau réel de la nappe phréatique.

Aucune phase libre d'hydrocarbures n'a été mesurée au moment de la lecture des niveaux d'eau.

### 4.2.3 Écoulement des eaux souterraines

Les lectures du tableau 4.1 indiquent que le sens d'écoulement des eaux souterraines serait orienté de part et d'autre du puits PO-2, soit vers le ruisseau des Hérons pour le terrain à l'est du puits PO-2 et vers le fleuve Saint-Laurent pour le terrain à l'ouest du puits PO-2.

#### 4.2.4 Lectures de gaz dans les puits de captage

Les lectures de biogaz effectuées sont rapportées aux tableaux C-1 à C10 de l'annexe C du présent rapport. Il convient de noter que les données du puits de captage PO-3 sont difficiles à interpréter puisque la crépine est demeurée inondée. Les données sont donc présentées à titre indicatif seulement. D'après les tableaux C-1 à C10, les concentrations de gaz enregistrées par les appareils sur le terrain en appliquant les méthodes présentées à la section 3.5 se présentent comme suit :

- La proportion de méthane (CH<sub>4</sub>) varie de 0% à 81,3 %. Les valeurs élevées de méthane sont réciproquement accompagnées de lectures d'oxygène basses. Les valeurs les plus élevées ont été notées au deuxième relevé. Précédant la journée du deuxième relevé, il avait plu depuis quelques jours et les sols étaient mouillés en surface. Les lectures élevées correspondent aussi aux lectures initiales, soit en mode accumulé, statique ou lors de la première purge du mode dynamique. Les purges successives ont tendance à résulter en des lectures de moins en moins élevées, mais sont tout de même de l'ordre de 55 %.
- La proportion de gaz carbonique (CO<sub>2</sub>) varie de 0% à 29,8%. Généralement, les lectures les plus élevées surviennent après des purges successives, à l'exception du puits PO-1. Mis à part ce dernier, plus un puits est purgé et plus les lectures de CO<sub>2</sub> augmentent.
- La proportion d'oxygène (O2) varie de 0% à 21.9 %. En général, les concentrations élevées de l'ordre de 20% correspondent aux lectures du zéro (air ambiant) et les concentrations faibles ou près de 0% correspondent à des lectures de méthane élevées. La concentration d'oxygène reste basse dans la plupart des puits de captage même avec les purges successives, à l'exception des lectures dans le puits PO-3 dont la crépine était immergée et de celles relevées au droit du puits PO-1 où les purges successives résultent en une augmentation de sa valeur à chaque nouvelle purge.

Par ailleurs, le monoxyde de carbone (CO) est détecté surtout lors des lectures initiales, à l'exception du puits PO-3 où elles sont le plus élevées. L'anhydre sulfureux  $(H_2S)$ , quoique d'une façon moins évidente avec des lectures relativement basses (entre 0 et 1 ppm), se comporte d'une façon généralement semblable au gaz carbonique : plus se succèdent les purges et plus la concentration en  $H_2S$  est élevée.

Enfin, une anomalie a été notée dans les lectures du 1<sup>er</sup> mai 2013 lors de la première purge du puits de captage PO-5. Ces données suggèrent que l'assemblage ou la connexion à l'appareil était déficiente et qu'une fuite affectait cette séquence de lecture. Les données suggèrent que de l'air atmosphérique pénétrait la ligne d'entrée de l'appareil. Les lectures suivantes sont toutefois telles qu'attendues et similaires à celles des autres retrouvées dans les autres puits.



Dans l'ensemble, les concentrations mesurées de biogaz, tel que le méthane (CH<sub>4</sub>), sont plus élevées pour le 24 mai 2013, mais le nombre de relevés est insuffisant à cette étape-ci pour statuer sur la cause de l'écart, à savoir : conditions atmosphériques, sols de surface saturés d'eau, modèles d'appareil différents, etc.

# 5. Interprétation

Selon le MDDEFP<sup>1</sup>, « Dans un lieu d'élimination de matières résiduelles, l'activité des microorganismes sur la partie biodégradable produit un ensemble de gaz qu'on appelle biogaz ». Diverses conditions favorisent la production de biogaz par des micro-organismes spécialisés, notamment la présence d'humidité, la rareté de l'oxygène, la présence de micronutriments essentiels, dans des conditions d'oxydo-réduction favorables (souvent associées à l'absence d'oxygène). De plus, le processus de décomposition méthanogénique est généralement lent.

Le guide du MDDEFP recommande de tenir compte des données de gaz en mode dynamique, soit celles correspondant à des puits pompés (purgés) et de considérer les compositions de gaz accumulées comme indicatives. Toujours selon le MDDEFP¹, dans un site d'enfouissement où les conditions amènent la production de biogaz, « La composition du biogaz varie également en fonction du temps. Ainsi, la première phase de décomposition de la matière organique se fait en aérobie et produit de l'eau et du gaz carbonique. À mesure que l'oxygène disponible diminue, la décomposition passe à une phase anaérobique non-méthanogène où le biogaz est principalement constitué de gaz carbonique ainsi que d'azote, d'hydrogène, d'ammoniac et de sulfure d'hydrogène. Par la suite, des conditions favorables à la génération de méthane apparaissent. La production de gaz carbonique diminue jusqu'à un état d'équilibre tandis que la production de méthane augmente graduellement. Enfin, la composition du biogaz et son taux de production se stabilisent. Typiquement, ce biogaz contient environ 50% de méthane et 50% de gaz carbonique. Cette phase peut durer plusieurs décennies pendant lesquelles le taux de génération du biogaz diminue progressivement. ».

En guise de rappel, la composition normale des principaux constituants de l'air au niveau de la mer est comme suit :

- 78 % d'azote (N<sub>2</sub>);
- 21 % d'oxygène (O<sub>2</sub>);
- 1 % d'autres gaz dont, dans l'ordre d'abondance;
  - l'argon (Ar) 0,93 %
  - le gaz carbonique 0,04%
  - le néon (Ne) 0.002 %
  - le méthane (CH₄) 0,0002 %
  - le krypton 0,0001 (Kr) %
  - le xénon (Xe) 0,0001 %.

Le méthane et le gaz carbonique sont des constituants mineurs de l'air. Des concentrations en méthane et en gaz carbonique de plus de 1% sont, de façon évidente, en déséquilibre avec la composition de l'atmosphère. Toute émanation libre de se diffuser dans l'atmosphère devrait tendre vers les concentrations citées plus haut. Autrement, toute concentration en excès de ces valeurs indique localement, soit la génération de ces deux gaz ou leur accumulation.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Guide relatif à la construction sur un lieu d'élimination désaffecté, Article 65, Loi sur la Qualité de l'Environnement



Selon les observations réalisées dans les sondages et à partir des puits de captage, les conditions du site se résument ainsi :

- il y a des zones saturées d'eau à diverses profondeurs;
- il y a des matières organiques dans les remblais autres que celles identifiées dans les cellules d'enfouissement connues qui pourraient être également en état de décomposition méthanogénique;
- la granulométrie des sols de remblai est dominée par le silt;
- le mélange des gaz n'est pas en équilibre avec celui de l'atmosphère;
- l'oxygène est déficient par rapport à sa proportion normale dans l'atmosphère;
- le gaz carbonique est surabondant par rapport à sa proportion normale dans l'atmosphère;
- il y a une proportion de méthane supérieure à celle normale de l'atmosphère;
- il y a présence de méthane à l'extérieur des limites des cellules d'enfouissement connues.

Selon les données recueillies, les proportions de gaz et la composition des gaz retrouvés dans les puits de captage démontrent un patron cohérent avec la génération de biogaz, telle qu'elle est décrite dans la littérature. Les données tendent vers cette configuration de 50% CH<sub>4</sub> après plusieurs purges des puits de captage quoique le taux de 50% de CO<sub>2</sub> ne soit jamais atteint.

Le puits PO-3 fait exception mais dans son cas, cela est dû au niveau de la nappe phréatique élevée. L'installation d'une épaisseur de coulis de béton bentonitique semblable aux autres puits de captage a rendu impossible l'installation d'une crépine au-dessus de l'eau souterraine. La baisse saisonnière du niveau de la nappe phréatique permettra peut-être ultérieurement les mesures de biogaz dans ce puits de captage. Par ailleurs, des infiltrations d'air atmosphérique semblent apparaître après des purges répétées dans un des puits de captage (PO-1). Néanmoins, l'ensemble des données tend à démontrer la présence et la génération de biogaz plutôt que son contraire.

# 6. Conclusions

#### 6.1 Limitations

Les conclusions formulées dans les paragraphes qui suivent sont basées sur les observations faites sur les lieux lors des visites, sur les éléments qui étaient visibles ou détectables à ce moment et sur l'hypothèse de la véracité des documents, renseignement fournis et utilisés dans le cadre de cette investigation.

Nos conclusions reposent également sur l'hypothèse de la représentativité, sur l'ensemble du site à l'étude, des conditions relevées au droit des sondages implantés dans le cadre du présent mandat de même que sur la fiabilité des lectures effectuées qui peuvent varier selon les conditions météorologiques et avec le temps.

Les conditions dont il est fait état dans le présent rapport peuvent toutefois être modifiées suite aux activités ou aux opérations courantes sur le site à l'étude ou sur les terrains avoisinants. Dans une telle situation, les conclusions présentées ci-après pourraient en être affectées.

Par ailleurs, ces conclusions sont également basées sur les différentes lois et politiques ainsi que les règlements environnementaux qui étaient en vigueur au moment de la rédaction du présent rapport. Toute modification apportée à ces lois, règlements ou politiques de même que tout changement de vocation du site à l'étude sont susceptibles de les affecter. Le présent rapport ne peut, en aucun cas, être considéré comme étant un avis juridique.

#### 6.2 Travaux et résultats

Les Services **exp** inc. ont été retenus par la Direction du développement du territoire, des études techniques et des services aux entreprises de l'arrondissement de Verdun de la Ville de Montréal afin de réaliser une vérification de la présence de biogaz dans les sols au droit des lots 1 860 669, 1 860 248 et 3 926 174 du Cadastre du Québec.

Les terrains n'ont jamais été développés autrement que dans leur configuration actuelle mais, selon une reconstitution cartographique, le boulevard de la Forêt traverse aujourd'hui ce qui était un chenal séparant d'un côté l'Île des Sœurs et de l'autre une petite île située dans un bras du fleuve Saint-Laurent qui sépare l'Île des Sœurs de l'Île de Montréal. Ce chenal remblayé, la petite Île a été fusionnée à l'Île des Sœurs. Le lac des Battures représente ce qui reste de dépression associée à ce chenal à cet endroit. Enfin, deux cellules d'enfouissement de déchets ont été en activités dans le passé, principalement sur le lot 3 926 174. Elles atteignaient ou chevauchaient le boulevard de la Forêt, une partie du lot 1 860 669 ainsi que d'autres terrains au nord. Un artefact indiquant une date de 1967 a été trouvé dans les déchets d'un des sondages.

Les travaux effectués ont consisté en l'aménagement de cinq puits de captage des biogaz dans autant de trous de sondage atteignant la profondeur maximale de 11,6 mètres sous la surface du terrain actuel. Les sols du site se présentent comme un remblai silteux avec des proportions variables de sable et de gravier avec des débris (béton de ciment, béton bitumineux, brique, mortier, plâtre, verre), des matières organiques, des débris végétaux, des fibres organiques non-identifiées et du bois ainsi que des déchets, incluant du plastique, du papier et des déchets putrescibles non-identifiés. Le remblai repose sur un dépôt naturel silto-sableux intercepté seulement au droit du sondage PO-3.



Les sols sont saturés d'eau à diverses profondeurs, sur différents intervalles selon les forages, indiquant la présence de lentilles de sols saturés ou de nappes perchées jusqu'à la profondeur de l'ordre de 9 mètres à partir de laquelle les sols sont saturés. L'eau souterraine s'écoulerait de part et d'autre d'un axe passant par ou près du puits de captage PO-2 d'où elle migre vers l'ouest et le fleuve Saint-Laurent d'une part et vers le ruisseau aux Hérons à l'est d'autre part.

Les lectures de gaz effectuées les 1<sup>er</sup> et 24 mai 2013 indiquent des concentrations accumulées de méthane atteignant 81,3% mais se stabilisant généralement vers les 55% (44,2% à 68,2%) après plusieurs purges des puits de captage, lors des deux campagnes de lecture, à l'exception du puits de captage PO-3 immergé et du puits de captage PO-1 qui semble prendre l'air de l'atmosphère lorsque purgé plusieurs fois. Les lectures de concentration en méthane sont corrélées par des lectures complémentaires indicatrices, tels que de faibles valeurs d'oxygène et des valeurs élevées en gaz carbonique, formant un ensemble cohérent indiquant la production de biogaz sur le site à l'étude.

Compte tenu de l'ensemble des informations, nous constatons les faits suivants :

- des activités d'enfouissement de déchets sur le site ont eu lieux depuis au moins 1967 et peut-être après;
- il existe des conditions favorables à la production de biogaz, tels que des horizons saturés d'eau, la présence de matières organiques et de déchets;
- il existe des conditions favorables à l'accumulation des biogaz tel que des horizons de sols fins humides;
- il existe des conditions indiquant la génération de biogaz, tels que des odeurs de putréfaction, des concentrations de gaz carbonique et de méthane élevées et des concentrations d'oxygène très basses par rapport à celle retrouvées dans l'atmosphère normal;
- les gaz sont mesurés en concentration élevées en dehors de la zone des cellules d'enfouissement, soit en partie par la migration latérale des biogaz ou soit en partie par les matières organiques notées dans le remblai, à l'extérieur des cellules d'enfouissement.

Compte tenu de l'ensemble des faits, nous concluons que la présence de biogaz est vérifiée dans l'ensemble des puits de captage installés sur les terrains étudiés, à l'exception du puits de captage PO-3. La crépine de ce dernier sondage était inondée au moment de la réalisation des deux relevés du mois de mai 2013.

# **Glossaire**

**Client**: Désigne, notamment mais sans limitation, un particulier, une société de personnes, une société par actions ou toute autorité publique fédérale, provinciale, municipale, qui nous mandate pour l'EES phase I.

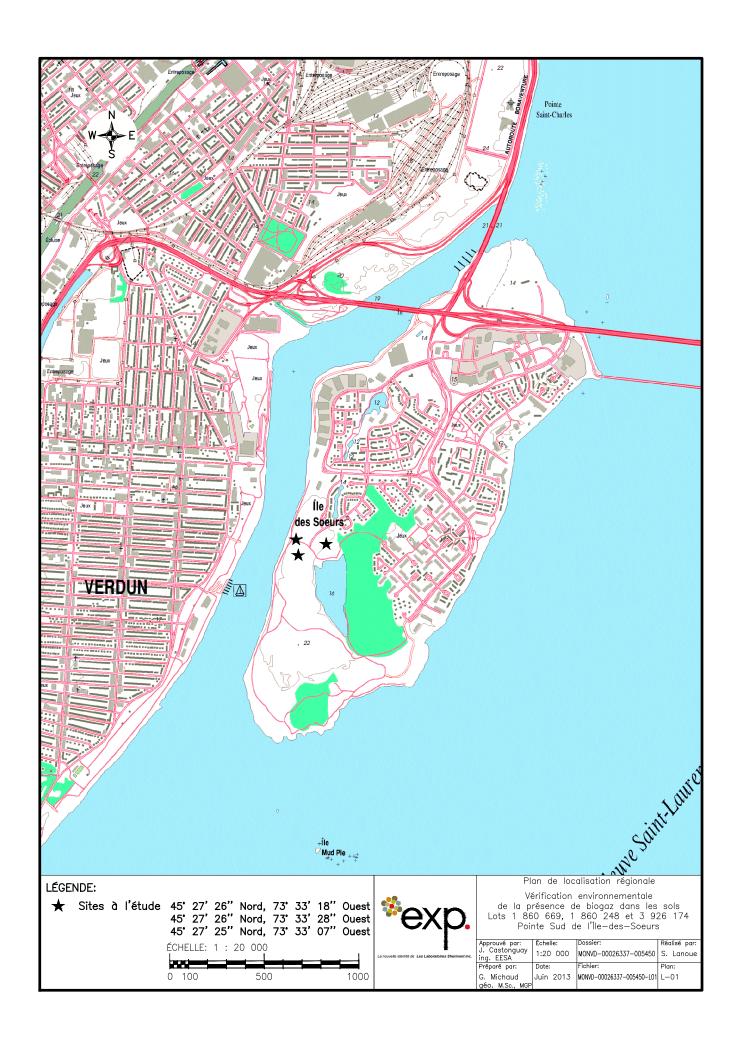
**MDDEFP**: Le ministère de l'Environnement ayant connu diverses dénominations par le passé, l'acronyme MDDEFP a été utilisé dans le présent rapport pour désigner l'actuel ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et ses désignations antérieures (MENVIQ, MEF, MENV et MDDEP).

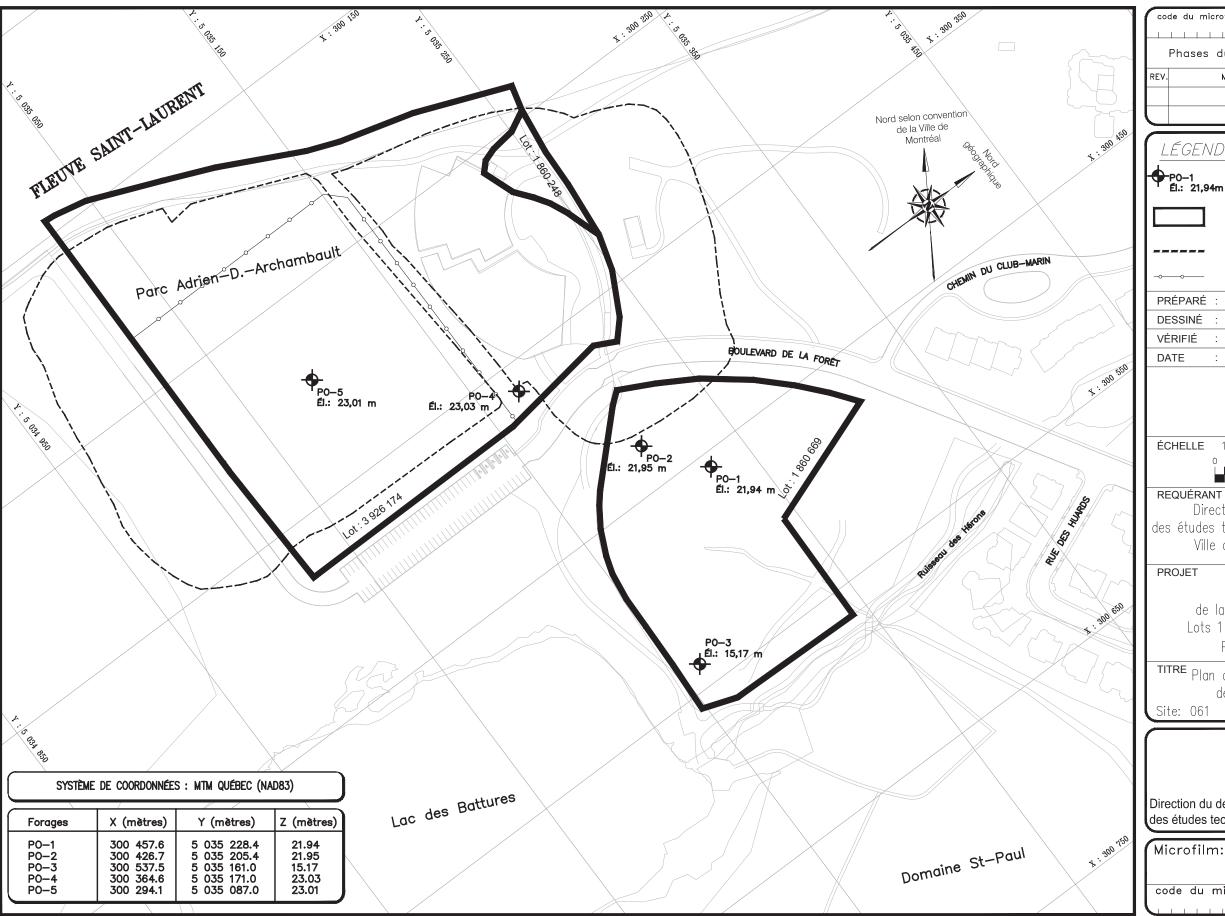
**Site** : Sous-ensemble ou combinaison de terrains, tel que défini par la portée des travaux. Les termes « site », « terrain » et « propriété » sont synonymes dans ce rapport.

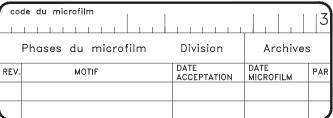
**Biogaz** : Ensemble de gaz produit par l'activité des microorganismes sur la partie biodégradable des matières résiduelles enfouies dans un lieu d'élimination.

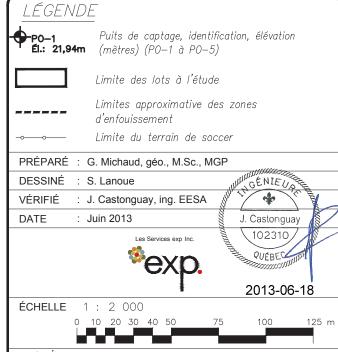
Annexe A –
Plan de localisation régionale
Plan de localisation des lots et des puits de captage











Direction du développement du territoire, des études techniques et des services aux entreprises, Ville de Montréal, Arrondissement Verdun

#### PROJET

Vérification environnementale de la présence de biogaz dans les sols. Lots 1 860 669, 1 860 248 et 3 926 174 Pointe Sud de l'Ile-des-Soeurs

TITRE Plan de localisation des lots à l'étude et des puits de captage des biogaz



Direction du développement du territoire, des études techniques et des services aux entreprises

Microfilm: L	Dessin N°
code du microfilm	

# Annexe B – Rapport photographique



Client : Arrondissement Verdun, Ville de Montréal

Direction du développement du territoire, des études techniques et des services aux entreprises

Projet : Vérification environnementale de la présence de

biogaz dans les sols - Pointe Sud de l'Île-des-Sœurs

Date: 2013

Dossier: MONVD-00026337-00-54-50



Photo n°: 1

#### **Description:**

Vue vers le sud à partir du lot 1 860 669 regardant vers le lac des Battures sis à l'endroit d'un ancien chenal du fleuve Saint-Laurent



Photo n°: 2

#### **Description:**

Vue vers l'ouest à partir du lot 3 926 174 regardant vers le fleuve Saint-Laurent dont le niveau est de 10 à 15 mètres plus bas. L'arrondissement Verdun sur l'Île de Montréal est observé au loin.



Client : Arrondissement Verdun, Ville de Montréal

Direction du développement du territoire, des études techniques et des services aux entreprises

Projet : Vérification environnementale de la présence de

biogaz dans les sols - Pointe Sud de l'Île-des-Sœurs

Date : 2013 -

<u>06</u> - <u>13</u>

**Dossier**: MONVD-00026337-00-54-50



Photo n°: 3

### **Description:**

Forage et installation du puits de captage au droit du sondage PO-4, soit le 24 avril 2013



Photo n°: 4

# **Description:**

Matériel constituant les rejets de tarière à la fin du sondage PO-4, avant la mise en place du puits de captage. Outre les déblais qui sont très humides, les taches brunes sont des morceaux de brique. Les marbrures noires sont associées à de fortes odeurs de putréfaction.



**Client** : Arrondissement Verdun, Ville de Montréal Direction du développement du territoire, des études

techniques et des services aux entreprises

Projet : Vérification environnementale de la présence de

biogaz dans les sols - Pointe Sud de l'Île-des-Sœurs

**Dossier**: MONVD-00026337-00-54-50



Photo n°: 5

### **Description:**

Débris de journal où, sur ce qui semble être un entête d'une page de journal, l'inscription « ....ber 27, 1967 » (October 27, 1967) peut être déchiffrée. Les débris ont été recueillis au droit du sondage pour le puits de captage PO-4.



Photo n°: 6

# **Description:**

Détails de construction de la tête du puits de captage PO-1, soit le 23 avril 2013. La collerette du coulis de béton bentonitique, la boite de service hors-sol, le tube en PVC, son bouchon de surface modifié et le tube adaptateur pour la connexion à l'appareil de mesure sont observés.



Client : Arrondissement Verdun, Ville de Montréal

Direction du développement du territoire, des études techniques et des services aux entreprises

Projet : Vérification environnementale de la présence de

biogaz dans les sols - Pointe Sud de l'Île-des-Sœurs

Date:

2013

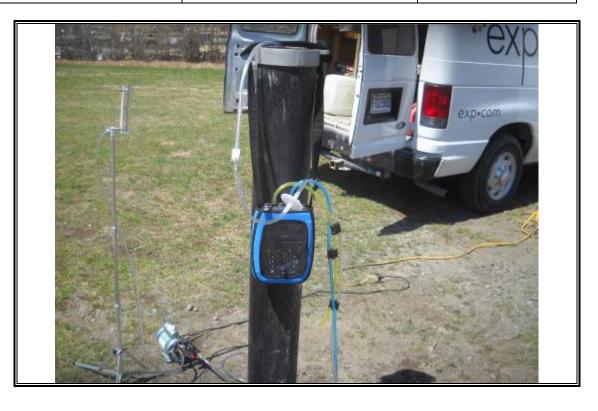
Dossier: MONVD-00026337-00-54-50



Photo n°: 7

#### **Description:**

Installation de collecte de données sur les concentrations en biogaz dans le puits de captage PO-4, soit le 1er mai 2013. L'appareil de mesure est branché à la tubulure adaptatrice sur laquelle la pince d'obturation du tube est installée. Sur le sol, la pompe auxiliaire pour la purge des puits est observée et branchée au débitmètre sur le trépied.



REV\_2011-04-04 x:\projets\monv\d-00026337\005450\secrétariat\rap(pho)-mtl246974-final.doc Annexe C – Registres de lectures des biogaz





Client:Arrondissement Verdun, Ville de MontréalDossier no:MONVD-00026337-005450

Projet:Vérification environnementale de la présence de biogazDate:01-mai-13Localisation:Lots 3 926 174 et 1 860 669, Boul. de la Forêt, lle des SœursPression barométrique:102,3 kPa

Responsable du projet: Gilles Michaud Puits de captage : PO-1

Marque appareil:	LANDTEC	Origine (	encercler le bon)			
Modèle appareil:	GEM 5000+	Exp	Loué	Locateur	ERE	
		No.			No.	G500601
				<del></del>		

Calibration

Non Oui

Si oui, no. de certificat: 04-30-13-LC

Heure:		O <sub>2</sub> % vol.	CH₄ % vol.	CO <sub>2</sub> % vol.	CO ppm	H <sub>2</sub> S ppm
14:55	Zéro <sup>1</sup>	15,2	0,0	0,0	0	0
	Accumulé	1,0	48,2	0,2	16	0
	2	0,5	48,7	0,2	15	0
15:05	Statique (10 min) <sup>2</sup>					
	1	0,4	48,7	0,2	12	1
	2	0,4	49,0	0,2	13	1
	3	0,4	48,8	0,2	13	1
	4	0,4	48,8	0,2	13	1
15:15	Purge 1		•	•		•
	1	9,1	19,2	0,1	2	0
	2	8,9	19,2	0,1	2	0
	3	8,9	19,1	0,1	2	0
	4	8,9	19,1	0,1	2	0
15:20	Purge 2		•	•		•
	1	11,9	6,8	0,1	1	0
	2	11,9	8,3	0,1	1	0
	3	11,9	8,5	0,1	2	0
	4	11,9	8,6	0,1	2	0
15:30	Purge 3					
	1	12,5	4,8	0,0	1	0
	2	12,5	5,8	0,1	1	0
	3	12,5	6,2	0,1	1	0
	4	12,5	6,3	0,1	1	0
	5	12,5	6,3	0,1	1	0

<sup>1</sup>Note 1

Prendre une lecture à l'air libre appareil réchauffé et stable avant

<sup>2</sup>Note 2

Cette lecture est à la suite des lectures accumulées mais après que

l'appareil a trouvé la stabilité

<sup>3</sup>Note 3

Source données de pression:

 $http://www.climate.weather of fice.gc.ca/climate Data/hourly data\_f.html? time fractions and the control of t$ 

me=1&Prov=QUE&StationID=51157&hlyRange=2013-02-13%7C2013-02-

17&cmdB1=Go&Month=5&Day=1&Year=2013&cmdB1=Allez

Niveau d'eau par rapport au sol : 7,71 mètres Heure: 15:35 Fait Par: Noureddine Tifaoui

Date: 01-mai-13



Client: Arrondissement Verdun, Ville de Montréal Dossier no: MONVD-00026337-005450

Projet: Vérification environnementale de la présence de biogaz Date: 01-mai-13 102,3 kPa

Localisation: Lots 3 926 174 et 1 860 669, Boul. de la Forêt, Ile des Sœurs Pression barométrique:3

Responsable du projet: Gilles Michaud Puits de captage: PO-2

Marque appareil:	LANDTEC	Origine (	encercler le bon)			
Modèle appareil:	GEM 5000+	Exp	Loué	Locateur	ERE	
		No.			No.	G500601

Calibration



Si oui, no. de certificat: 04-30-13-LC

Heure:		O <sub>2</sub> % vol.	CH₄ % vol.	CO <sub>2</sub> % vol.	CO ppm	H <sub>2</sub> S ppm
14:20	Zéro <sup>1</sup>	15,1	0,0	0,0	0	0
	Accumulé	0,7	55,6	1,7	3	0
	2	0,5	56,1	1,7	3	0
	Statique (10 min) <sup>2</sup>					
14:30	1	0,5	56,2	1,7	2	1
	2	0,5	56,1	1,7	3	1
	3	0,5	56,2	1,7	3	1
14:35	Purge 1		•	•	•	•
	1	0,7	56,9	5,0	1	1
	2	0,2	57,5	5,1	1	2
	3	0,1	57,6	5,1	1	2
14:40	Purge 2		•	•	•	•
	1	2,5	57,7	5,5	1	1
	2	0,3	58,2	5,6	1	2
	3	0,2	58,3	5,6	1	2
	4	0,2	58,3	5,6	1	2
14:45	Purge 3		•	•	•	•
	1	4,4	58,0	5,8	1	1
	2	0,4	58,4	5,8	1	2
	3	0,2	58,6	5,9	0	2
	4	0,2	58,6	5,9	1	3
	5	0,1	58,6	5,9	0	3
	6	0,1	58,5	5,9	1	3

<sup>1</sup>Note 1 Prendre une lecture à l'air libre appareil réchauffé et stable avant <sup>2</sup>Note 2 Cette lecture est à la suite des lectures accumulées mais après que l'appareil a trouvé la stabilité

<sup>3</sup>Note 3 Source données de pression:

 $http://www.climate.weather of fice.gc.ca/climate Data/hourly data\_f.html? time fraction of the control of the$ me=1&Prov=QUE&StationID=51157&hlyRange=2013-02-13%7C2013-02-

17&cmdB1=Go&Month=5&Day=1&Year=2013&cmdB1=Allez

Fait Par: Noureddine Tifaoui 01-mai-13 Niveau d'eau par rapport au sol : 6,47 mètres 14:48 Date: Heure:



 Client:
 Arrondissement Verdun, Ville de Montréal
 Dossier no:
 MONVD-00026337-005450

 Projet:
 Vérification environnementale de la présence de biogaz
 Date:
 01-mai-13

 Localisation:
 Lots 3 926 174 et 1 860 669, Boul. de la Forêt, lle des Sœurs
 Pression barométrique:<sup>3</sup>
 102,3 kPa

Responsable du projet: Gilles Michaud Puits de captage: PO-3

Marque appareil:	LANDTEC	Origine (e	encercler le bon)			
Modèle appareil:	GEM 5000+	Exp	Loué	Locateur	ERE	
		No.			No.	G500601

Calibration

Non Oui

Si oui, no. de certificat: 04-30-13-LC

Heure:		O <sub>2</sub> % vol.	CH <sub>4</sub> % vol.	CO <sub>2</sub> % vol.	CO ppm	H <sub>2</sub> S ppm		
15:42	Zéro <sup>1</sup>	15,0	0,0	0,0	0	0		
	Accumulé	14,1	0,3	0,0	22	0		
	Statique (10 min) <sup>2</sup>							
	1	14,0	0,3	0,0	19	1		
	2	14,0	0,3	0,0	18	1		
	3	14,0	0,3	0,0	18	1		
	4	14,0	0,3	0,0	18	1		
	5	14,1	0,3	0,0	18	1		
	Purge 1	Remontée d'eau, crépine inondée, arrêt des lectures						
	Purge 2							
	Purge 3		•	•				

<sup>1</sup>Note 1 Prendre une lecture à l'air libre appareil réchauffé et stable avant <sup>2</sup>Note 2 Cette lecture est à la suite des lectures accumulées mais après que

l'appareil a trouvé la stabilité

<sup>3</sup>Note 3 Source données de pression:

http://www.climate.weatheroffice.gc.ca/climateData/hourlydata\_f.html?timefra

me = 1& Prov = QUE & Station ID = 51157 & hlyRange = 2013-02-13%7C2013-02-12%1C2013-02%1C2013-02-12%1C2013-02-12%1C2013-02-12%1C2013-02-12%1C2013-02-12%1C2013-02-12%1C2013-02-12%1C2013-02-12%1C2013-02-12%1C2013-02-12%1C2013-02-12%1C2013-02-12%1C2013-02-12%1C2013-02-12%1C2013-02000-02-12%1C2013-02-12%1C2013-02-12%1C2013-02-12%1C2013-02-12%1C2013-02-12%10-02-12%10-02-12%10-02-12%10-02-12%10-02-12%10-02-12%10-02-12%10-02-12%10-02-12%10-02-12%10-02-12%10-02-12%10-02-12%1

17&cmdB1=Go&Month=5&Day=1&Year=2013&cmdB1=Allez

Niveau d'eau par rapport au sol: 0,51 mètre Heure: 15:55 Date: 01-mai-13



Client: Arrondissement Verdun, Ville de Montréal Dossier no: MONVD-00026337-005450

Projet: Vérification environnementale de la présence de biogaz Date: 01-mai-13

**Localisation:** Lots 3 926 174 et 1 860 669, Boul. de la Forêt, lle des Sœurs **Pression barométrique:** 102,4 kPa

Responsable du projet:Gilles MichaudPuits de captage :PO-4

Marque appareil: LANDTEC Origine (encercler le bon)

Modèle appareil: GEM 5000+ Exp Loué Locateur ERE

No. Mo. G500601

Calibration

Non Oui

Si oui, no. de certificat: 04-30-13-LC

Heure:		O <sub>2</sub> % vol.	CH₄ % vol.	CO <sub>2</sub> % vol.	CO ppm	H <sub>2</sub> S ppm
12:57	Zéro <sup>1</sup>	20,1	0,0	0,0	0	1
	Accumulé	0,6	52,2	7,0	5	1
	2	0,6	51,1	7,0	5	1
	3	0,5	52,2	7,0	5	1
	Statique (10 min)²					
13:07	1	0,5	52,4	7,0	5	1
	2	0,4	52,4	7,0	5	1
	3	0,4	52,5	7,0	5	1
	4	0,4	52,6	7,0	4	1
	5	0,4	52,7	6,9	4	1
	6	0,2	53,4	7,0	4	1
	7	0,2	53,4	7,0	4	1
13:20	Purge 1					
·	1	0,2	58,9	22,1	2	0
	2	0,1	59,0	22,3	1	0
	3	0,1	58,8	22,2	1	0
	4	0,1	58,5	22,2	0	0
	5	0,3	57,4	21,8	0	0
	6	0,8	55,6	21,1	0	0
	7	0,9	54,2	20,5	0	0
	8	1,2	53,1	20,3	0	0
13:35	Purge 2					
	1	1,4	58,2	23,6	1	0
	2	0,2	58,6	23,2	1	0
	3	0,1	58,6	23,7	1	0
13:45	Purge 3					
	1	0,9	57,6	23,9	1	0
	2	0,2	58,2	24,5	1	0
<del></del>	3	0,1	58,2	24,5	1	0

<sup>1</sup>Note 1 <sup>2</sup>Note 2

Prendre une lecture à l'air libre appareil réchauffé et stable avant Cette lecture est à la suite des lectures accumulées mais après que

l'appareil a trouvé la stabilité

<sup>3</sup>Note 3

Source données de pression:

 $http://www.climate.weather of fice.gc.ca/climate Data/hourly data\_f.html?time frame = 1$ 

 $\label{local-proved} $$ \Pr ov=QUE\&StationID=51157\&hlyRange=2013-02-13\%7C2013-02-17\&cmdB1=Go\&Month=5\&Day=1\&Year=2013\&cmdB1=Allez $$$ 

Fait par : Noureddine Tifaoui

Date:

Niveau d'eau par rapport au sol :

9,17 mètres

Heure: 13:50

01-mai-13



Client: Arrondissement Verdun, Ville de Montréal Dossier no: MONVD-00026337-005450

**Projet:** Vérification environnementale de la présence de biogaz **Date:** 01-mai-13

**Localisation:** Lots 3 926 174 et 1 860 669, Boul. de la Forêt, lle des Sœurs **Pression barométrique:** 102,5 kPa

 Responsable du projet:
 Gilles Michaud
 Puits de captage :
 PO-5

Marque appareil:	LANDTEC	Origine (e	encercler le bon)			
Modèle appareil:	GEM 5000+	Exp	Loué	Locateur	ERE	
		No.			No.	G500601
				<del>_</del>		

Calibration

Non Oui

Si oui, no. de certificat: 04-30-13-LC

Heure:		O <sub>2</sub> % vol.	CH <sub>4</sub> % vol.	CO <sub>2</sub> % vol.	CO ppm	H <sub>2</sub> S ppm
11:20	Zéro <sup>1</sup>	20,2	0,0	0,0	0	0
	Accumulé	0,5	49,8	4,4	9	1
	1	0,4	49,7	4,4	9	1
	2	0,4	49,7	4,4	9	1
	3	0,3	49,7	4,4	9	1
S	tatique (10 min) <sup>2</sup>					
	1	0,3	49,7	4,4	9	1
	2	0,3	49,7	4,4	9	1
	3	0,3	49,7	4,4	9	1
11:42	Purge 1	·		· ·		
	1	17,8	5,1	1,3	0	1
	2	17,5	5,1	1,3	0	1
	3	17,4	5,0	1,3	0	1
	4	17,4	5,0	1,3	0	1
	5	17,3	5,0	1,3	0	1
	6	17,3	4,9	1,2	0	1
	7	17,3	4,9	1,2	0	1
12:10	Purge 2					•
	1	1,6	31,9	7,9	0	1
	2	1,2	32,0	7,9	0	1
	3	1,2	32,0	7,9	0	1
	4	1,2	31,9	7,8	0	1
	5	1,2	31,9	7,8	0	1
12:30	Purge 3		•	1		•
	1	1,2	33,1	7,7	0	1
	2	0,9	33,2	7,7	0	1
	3	0,8	33,2	7,7	1	1
	4	0,8	33,2	7,7	0	1
	5	0,8	33,2	7,7	0	1

Prendre une lecture à l'air libre appareil réchauffé et stable avant
Note 2
Cette lecture est à la suite des lectures accumulées mais après que

l'appareil a trouvé la stabilité

<sup>3</sup>Note 3 Source données de pression:

 $http://www.climate.weather of fice.gc.ca/climate Data/hourly data\_f.html? time frame$ 

=1&Prov=QUE&StationID=51157&hlyRange=2013-02-13%7C2013-02-

17&cmdB1=Go&Month=5&Day=1&Year=2013&cmdB1=Allez

Niveau d'eau par rapport au sol : 9,31 mètres Heure: 12:35 Pait par : Noureddine Tifaoui

01-mai-13



Client: Arrondissement Verdun, Ville de Montréal Dossier no: MONVD-00026337-005450

Projet: Vérification environnementale de la présence de biogaz Date: 24-mai-13

Localisation: Lots 3 926 174 et 1 860 669, Boul. de la Forêt, lle des Sœurs Pression barométrique: 3 101,3 kPa

Gilles Michaud Puits de captage : PO-1 Responsable du projet:

Marque appareil:	LANDTEC	Origine (e	encercler le bon)			
Modèle appareil:	GEM 2000+	Exp	Loué	Locateur	ERE	
		No.		_	No.	GA 08518/06
				_	'	

Calibration

Non ODi

Si oui, no. de certificat: 05-23-13-LC

leure:	_	O <sub>2</sub> % vol.	CH₄ % vol.	CO <sub>2</sub> % vol.	CO ppm	H <sub>2</sub> S ppm			
15:37	Zéro <sup>1</sup>	20,1	0,3	0,1	0	0			
	Accumulé	20,0	0,4	0,1	0	0			
	1	19,9	0,4	0,1	0	0			
	2	21,2	0,1	0,1	0	0			
	3	21,2	0,1	0,1	0	0			
	=	21,2	0,1	0,1	0	0			
	=	21,3	0,0	0,1	0	0			
	=	21,4	0,0	0,1	0	0			
	Statique (10 min) <sup>2</sup>		•	·					
15:42		1,4	79,1	3,0	0	0			
	2	0,8	77,4	2,9	0	0			
	3	0,3	77,4	3,0	0	0			
	4	0,2	79,7	3,0	0	0			
	5	0,3	81,0	3,1	0	0			
	6	0,2	80,0	3,0	0	0			
	Purge 1	٥,2	00,0	3,0					
15:48	-	8,6	36,1	2,8	0	0			
13.40	2	8,7	36,3	2,8	0	0			
	3	6,3	42,4	3,3	0	0			
	4	6,4	41,6	3,2	0	0			
	5	5,1	46,2	3,5	0	0			
	- 6	4,4	49,5	3,7	0	1			
	7	3,9	50,9	3,7	0	1			
	- 8	3,0	54,2	3,9	0	1			
	9	3,0	54,3	3,9	0	0			
	Purge 2	3,0	34,3	3,3	Ŭ	<u> </u>			
16:02		9,9	23,4	1,8	0	0			
10.02	2	9,7	24,3	1,8	0	0			
	3	9,6	24,5	1,8	0	0			
	4	8,9	25,5	1,9	0	0			
	5	8,9	25,9	1,9	0	0			
	6	8,8	26,1	2,0	0	0			
	7	8,5	26,9	2,0	0	0			
	- 8	8,5	26,2	2,0	0	0			
	Purge 3	0,3	20,2	2,0	0	<u> </u>			
16:19		21,6	0,2	0,1	0	0			
10.13	2	21,8	0,2	0,1	0	0			
	- 3	21,3	0,1	0,1	0	0			
	- 4	20,7	0,1	0,1	0	0			
	- <del>4</del> 5	20,7	0,8	0,2	0	0			

<sup>1</sup>Note 1 Prendre une lecture à l'air libre appareil réchauffé et stable avant <sup>2</sup>Note 2 Cette lecture est à la suite des lectures accumulées mais après que l'appareil a trouvé la stabilité

<sup>3</sup>Note 3

Source données de pression:

 $http://www.climate.weather of fice.gc.ca/climate Data/hourly data\_f.html? time for each of the control of the$ rame=1&Prov=QUE&StationID=51157&hlyRange=2013-02-13%7C2013-02-17&cmdB1=Allez&Month=5&Day=24&Year=2013&cmdB1=Allez

Fait Par: Noureddine Tifaoui Heure: Niveau d'eau par rapport au sol: 7,57 mètres 16:45 Date: 24-mai-13



Client:Arrondissement Verdun, Ville de MontréalDossier no:MONVD-00026337-005450

**Projet:** Vérification environnementale de la présence de biogaz **Date:** 24-mai-13

Lots 3 926 174 et 1 860 669, Boul. de la Forêt, lle des Sœurs Pression barométrique: 3 101,3 kPa

Responsable du projet: Gilles Michaud Puits de captage : PO-2

Marque appareil:	LANDTEC	Origine (e	ncercler le bon)			
Modèle appareil:	GEM 2000+	Exp	Loué	Locateur	ERE	
		No.			No.	GA 08518/06
				_		

Calibration

Non Oui

Si oui, no. de certificat: 04-30-13-LC

Heure:		O <sub>2</sub> % vol.	CH₄ % vol.	CO <sub>2</sub> % vol.	CO ppm	H <sub>2</sub> S ppm
16:56	Zéro <sup>1</sup>	21,1	0,1	0,1	3	0
	Accumulé	21,1	0,1	0,1	0	0
	1	21,0	0,1	0,1	0	0
	2	21,4	0,0	0,1	0	0
	3	21,4	0,0	0,1	0	0
	Statique (10 min) <sup>2</sup>					
17:00	1	3,0	50,9	2,1	1	0
	2	1,1	49,7	2,2	4	0
	3	1,4	51,5	2,1	0	0
	4	0,7	52,2	2,2	0	0
	5	0,7	52,1	2,2	0	0
	Purge 1					
17:05	1	1,1	52,0	2,2	0	0
	2	0,0	47,8	7,5	0	0
	3	0,0	47,2	7,7	1	2
	4	0,0	46,6	7,7	7	3
	5	0,0	47,2	7,8	5	3
	-	0,0	46,2	7,6	0	3
	-	0,0	46,8	7,7	0	3
	Purge 2					
17:15	1	0,0	46,5	7,7	1	0
	2	0,0	45,8	7,6	0	1
	3	0,0	46,5	8,1	0	3
	4	0,0	46,3	8,0	0	3
	5	0,0	46,2	8,1	1	3
	6	0,0	45,5	8,0	0	4
	Purge 3					
17:25	1	0,2	45,9	7,8	1	4
	2	0,4	44,0	8,1	2	4
	3	0,0	45,7	8,3	0	4
	4	0,0	45,4	8,3	4	4
	5	0,0	45,4	8,2	0	3

<sup>1</sup>Note 1 Prendre une lecture à l'air libre appareil réchauffé et stable avant <sup>2</sup>Note 2 Cette lecture est à la suite des lectures accumulées mais après que

l'appareil a trouvé la stabilité

<sup>3</sup>Note 3 Source données de pression:

http://www.climate.weatheroffice.gc.ca/climateData/hourlydata\_f.html?time frame=1&Prov=QUE&StationID=51157&hlyRange=2013-02-13%7C2013-02-13847C2010-02-13847C2010-02-13847C2010-02-13847C2010-02-13847C2010-02-13847C2010-02-13847C2010-02-13847

17&cmdB1=Allez&Month=5&Day=24&Year=2013&cmdB1=Allez

Niveau d'eau par rapport au sol : 6,42 mètres Heure: 17:40 Fait Par: Noureddine Tifaoui

24-mai-13



Client: Arrondissement Verdun, Ville de Montréal Dossier no: MONVD-00026337-005450

**Projet:** Vérification environnementale de la présence de biogaz **Date:** 24-mai-13

Lots 3 926 174 et 1 860 669, Boul. de la Forêt, lle des Sœurs Pression barométrique: 101,3 kPa

Responsable du projet: Gilles Michaud Puits de captage : PO-3

Marque appareil:	LANDTEC	Origine (e	ncercler le bon)			
Modèle appareil:	GEM 2000+	Exp	Loué	Locateur	ERE	
		No.			No.	GA 08518/06
				_		

Calibration

Non

Si oui, no. de certificat: 04-30-13-LC

Heure:		O <sub>2</sub> % vol.	CH <sub>4</sub> % vol.	CO <sub>2</sub> % vol.	CO ppm	H <sub>2</sub> S ppm
17:55	Zéro <sup>1</sup>	20,0	1,2	0,5	2	0
	Accumulé	19,8	1,2	0,5	1	0
	Statique (10 min) <sup>2</sup>					
18:00	1	20,8	0,3	0,0	8	0
	2	20,6	0,3	0,0	6	0
	3	20,7	0,3	0,0	7	0
	4					
	5					

<sup>1</sup>Note 1 Prendre une lecture à l'air libre appareil réchauffé et stable avant

<sup>2</sup>Note 2 Cette lecture est à la suite des lectures accumulées mais après que

l'appareil a trouvé la stabilité

<sup>3</sup>Note 3

Source données de pression:

http://www.climate.weatheroffice.gc.ca/climateData/hourlydata\_f.html?timeframe=1&Prov=QUE&StationID=51157&hlyRange=2013-02-13%7C2013-02-

17&cmdB1=Allez&Month=5&Day=24&Year=2013&cmdB1=Allez

Niveau d'eau par rapport au sol : 0,31 mètre Heure: 18:00 Date: 74-mai-13 Noureddine Tifaoui 24-mai-13

#### Tableau C-9



#### Registre de lectures des biogaz

Client:Arrondissement Verdun, Ville de MontréalDossier no: MONVD-00026337-005450

Projet:Vérification environnementale de la présence de biogazDate:24-mai-13Localisation:Lots 3 926 174 et 1 860 669, Boul. de la Forêt, Ile des SœursPression barométrique:101,7 kPa

Responsable du projet:Gilles MichaudPuits de captage :PO-4

Marque appareil:	LANDTEC	Origine (e	ncercler le bon)			
Modèle appareil:	GEM 2000+	Exp	Loué	Locateur	ERE	
		No.			No.	GA 08518/06
				<u>-</u> '		

Calibration

Non

Si oui, no. de certificat: 04-30-13-LC

Heure:		O <sub>2</sub> % vol.	CH₄ % vol.	CO <sub>2</sub> % vol.	CO ppm	H <sub>2</sub> S ppm
12:44	Zéro <sup>1</sup>	21,9	0,0	0,0	0	0
	Accumulé	22,0	0,0	0,0	0	0
	1	21,8	0,0	0,0	0	0
	2	22,0	0,0	0,0	0	0
	3	21,8	0,0	0,0	0	0
	Statique (10 min) <sup>2</sup>					
12:52	1	0,3	77,3	8,7	0	0
	2	0,0	79,7	8,9	0	0
	3	0,0	81,3	9,0	0	0
	4	0,0	81,3	8,8	1	0
	5	0,0	81,1	9,0	1	0
		0,0	81,3	8,8	0	0
	Purge 1		•	•		•
13:05	1	0,0	70,9	27,3	1	0
	2	0,0	69,3	26,8	2	1
	3	0,0	70,5	29,3	5	4
	4	0,0	71,2	29,5	0	5
	5	0,0	70,9	29,1	0	7
		0,0	71,0	29,8	4	3
	Purge 2				-	
13:47	1	0,5	67,4	28,9	1	4
	2	0,6	66,0	28,3	2	4
	3	0,3	68,0	29,0	1	5
	4	0,7	68,2	28,8	3	6

<sup>1</sup>Note 1 <sup>2</sup>Note 2

Prendre une lecture à l'air libre appareil réchauffé et stable avant

te 2 Cette lecture est à la suite des lectures accumulées mais après que

l'appareil a trouvé la stabilité

<sup>3</sup>Note 3

Source données de pression:

 $http://www.climate.weather of fice.gc.ca/climateData/hourly data\_f.html? time frame=1\&Prov=QUE\&StationID=51157\&hlyRange=2013-02-13\%7C20013-02-13\%7C2013-02-13\%7C2013-02-13\%7C2013-02-13\%7C2013-02-13\%700-13\%7C2013-02-13\%7C2013-02-13\%7C2013-02-13\%7C2013-02-13\%7C2013-$ 

17&cmdB1=Allez&Month=5&Day=24&Year=2013&cmdB1=Allez

Niveau d'eau par rapport au sol : 9,15 mètres Heure: 14:06 Pait Par: Noureddine Tifaoui

24-mai-13



Client: Arrondissement Verdun, Ville de Montréal Dossier no: MONVD-00026337-005450

Projet:Vérification environnementale de la présence de biogazDate:24-mai-13Localisation:Lots 3 926 174 et 1 860 669, Boul. de la Forêt, Ile des SœursPression barométrique:3101,2 kPa

 Responsable du projet:
 Gilles Michaud
 Puits de captage :
 PO-5

Marque appareil:	LANDTEC	Origine (e	ncercler le bon)			
Modèle appareil:	GEM 2000+	Exp	Loué	Locateur	ERE	
		No.			No.	GA 08518/06

Calibration

Non Ovi

Si oui, no. de certificat: 04-30-13-LC

Heure:	_	O <sub>2</sub> % vol.	CH₄ % vol.	CO <sub>2</sub> % vol.	CO ppm	H₂S ppm
14:25	Zéro <sup>1</sup>	21,4	0,1	0,1	0	0
	Accumulé	21,9	0,0	0,1	0	0
	1	21,8	0,1	0,1	0	0
	2	21,4	0,1	0,2	0	0
	3	21,7	0,0	0,1	0	0
		21,7	0,0	0,1	0	0
	Statique (10 min) <sup>2</sup>		•	•		•
14:30	1	0,7	78,8	4,8	0	0
	2	0,0	78,1	4,8	0	0
	3	0,0	80,3	4,9	0	0
	4	0,0	80,3	4,8	0	0
	Purge 1					
14:36	1	0,4	78,9	4,8	6	0
	2	0,7	49,5	9,5	0	0
	3	0,4	48,5	9,4	0	0
	4	0,3	48,2	9,3	0	0
	5	0,5	48,6	9,5	1	0
	Purge 2					
14:53	1	0,6	48,3	9,4	0	0
	2	1,1	47,9	9,3	0	0
	3	1,4	43,5	9,4	0	0
	4	1,3	43,2	9,6	0	0
	5	1,3	43,4	9,4	0	0
	6	1,3	43,1	9,4	0	0
	7	1,3	43,2	9,5	0	0
	8	1,4	43,3	9,4	0	0
	Purge 3					
15:08	1	1,7	44,2	9,5	0	0
	2	1,7	43,3	9,5	0	0
	3	1,7	42,4	9,3	0	0
	4	1,5	43,1	9,4	0	0
	5	1,1	44,6	9,7	0	0
	6	1,5	44,2	9,6	0	0

<sup>1</sup>Note 1 Prendre une lecture à l'air libre appareil réchauffé et stable avant

<sup>2</sup>Note 2 Cette lecture est à la suite des lectures accumulées mais après que l'appareil a trouvé la stabilité

<sup>3</sup>Note 3

Source données de pression:

 $http://www.climate.weather of fice.gc.ca/climateData/hourly data\_f.html?time frame=1&Prov=QUE\&StationID=51157\&hlyRange=2013-02-13\%7C2013-02-17\&cmdB1=Allez\&Month=5\&Day=24&Year=2013\&cmdB1=Allez&Month=5&Day=24&Year=2013&cmdB1=Allez&Month=5&Day=24&Year=24&Year=24&Year=24&Year=24&Year=24&Year=24&Year=24&Year=24&Year=24&Year=24&Year=24&Year=24&Year=24&Year=24&Year=24&Year=24&Year=24$ 

Niveau d'eau par rapport au sol : 9,59 mètres Heure: 15:23 Fait Par: Noureddine Tifaoui

24-mai-13

## Annexe D -

Rapports de forages, incluant schéma d'installation des puits de captage de biogaz



### Les Services exp Inc.

Dossier no: MONVD-00026337-005450

RAPPORT DE FORAGE

Page 1 de 2

300457.6

5035228.2

21.94

PO-1 Sondage N°

Nom du projet: Vérification environnementale de la présence de biogaz dans les

sols, lots 1 860 669, 1 860 248 et 3 926 174

Pointe sud de l'Île-des-Soeurs

Nom du requérant : Ville de Montréal, Arrondissement Verdun

Direction du développement du territoire, des études techniques et

1-10% 10-20% 20-35%

35-50%

Inclinaison: 90

des services aux entreprises

"traces"

"un peu

adjectif (...eux)

Site numéro : 061

X:

Y:

Z:

Plan de localisation No. :

Coordonnées géodésiques

MTM Québec (NAD-1983)

Date du début du sondage : 2013-04-23

Profondeur du sondage : 11.58

Localisation civile: Entrepreneur en forage : Downing (CME-75)

Type de forage: **Tarière** 

Diamètre du forage: 200 mm G. Michaud, géo. Préparé par

Diamètre du carottier: J. Castonguay, ing." Vérifié par : COMPACITÉ TERMINOLOGIE INDICE DE QUALITÉ DU ROC

% RQD

<25 25-50

50-75

75-90

NIVEAU D'EAU INDICE "N" Très lâche 0-4 4-10 Compact 10-30 Date: 2013-05-24 Date: Dense 30-50 Très dense Prof.: Prof.: 7.57

Tube d'échantillonnage **ÉTAT DE L'ÉCHANTILLON** 

Tube à paroi mince

TYPE D'ÉCHANTILLON

Échantillon par forage au diamant

Cuillère fendue

Tarière

Remanié Intact (tube à paroi mince) Perdu

Forage au diamant

SYMBOLES N: Indice de pénétration standard R: Refus (N > 100) R.Q.D: Indice de qualité du roc (Rock Quality Designation) % R.Q.D = Σ Carottes > 4 po. (10 cm) longueur forée

Excellent 90-100 CLASSIFICATION (SYSTÈME UNIFIÉ) Argile < 0,002 mm 0,002 à 0,075 mm 0,075 à 4,75 mm 4,75 à 75 mm Silt Sable Gravier Cailloux 75 à 300 mm Blocs > 300mm

Azimut .

QUALIFICATIF

Très pauvre Pauvre

Passable

Bon

CONSISTANCE RÉSISTANCE AU CISAILLEMENT (Cu) Très molle Molle Ferme Raide Très raide Dure

<12 kPa 12-25 kPa 25-50 kPa 50-100 kPa 100-200 kPa >200 kPa

			STRATIGRAPHIE			IAN	TII !	ONIG	2		GRAPHIQUE			IIE	1	ESSAIS				
=		ı	SIKATIGKAPHE		ECI	IAN	IILL	.UN:	>							_				
PROFONDEUR (m)	PROF - pi	NIVEAU (m)/ 56 PROFONDEUR	DESCRIPTION DU SOL ET DU ROC Niveau	SYMBOLES	TYPE	SOUS - ÉCH.	ÉTAT	RÉCUPÉRATION	N, Nc ou RQD	COUPS/15cm FRAGMENTATION (mm)			: Cu (laboratoire) : Cur (laboratoire) : Cu (chantier) : Cur (chantier)  Wp W WI		∇ : Cur (laboratoire) × : Cu (chantier) + : Cur (chantier)  W <sub>p</sub> w W <sub>I</sub>		∆ : Nc (pen. dynamique) ▼ : Cu (laboratoire) ∇ : Cur (laboratoire) X : Cu (chantier) + : Cur (chantier) Wp W W1		NIVEAUX D'EAU	AG : analyse granulométrique AC : analyse chimique WI : limite liquide Wp : limite plastique w : teneur en eau Cu : cisaillement non drainé Cur : cisaillement remanié Pc : préconsolidation Cc : coeff. de consolidation k : perméabilité Dup : éch. duplicata prélevé
-	_ 	0.00	Remblai : Silt brun et gris-vert à gris-noir, un peu d'argile, de sable et de gravier. Présence de poches de sable. Présence de		CF-1		X	42	6	2-2-4-8	•									
1	_ 		débris (bois putréfié, béton de ciment).  Présence d'odeurs de		CF-2		X	42	47	5-35-12-9			<b>*</b>							
-	5- -		putréfaction à partir de 2,4 mètres de profondeur. Humide à saturé.		CF-3		X	38	12	5-5-7-9	1									
- 2  -  -			seure.		CF-4		X	54	16	7-7-9-15							(i) (i) (ii)			
- 3	_ 10–				CF-5		X	29	23	9-16-7-4	_						- - - - -			
-	-   -	_ <u>18.28</u> _ 3.66	Remblai : Silt brun et gris-vert à		CF-6			0	6	3-3-3-2	1									
- 4		0.00	gris-noir, un peu d'argile, de sable et de gravier. Présence de débris (béton de ciment, plâtre).		CF-7		X	38	3	3-2-1-2		-					#			
- - - 5	15— —		Présence de matières organiques putréfiées, débris végétaux et bois.		CF-8		X	17	3	1-2-1-2										
-	<u>-</u>		Saturé jusqu'à 6,0 mètres de profondeur et redevenant humide par la suite.		CF-9		$\bigwedge$	88	5	2-2-3-3										
6	20-		normos par la suite.		CF-10		$\bigvee$	58	5	2-2-3-4	<u> </u>	1					- - - -			
5 -  -  -	-   -				CF-11		X	25	7	2-2-5-1	<b> </b>						] 			
7	_				CF-12		$\nearrow$	67	8	2-2-6-6	1						#			

Remarque(s):

(77) 2012 09 05 (PDF).sty

Forage

Log VDM Montréal **₩** Les Services exp Inc.

## RAPPORT DE FORAGE

Sondage N°

PO-1

			0070070								Sor	nda	ge	N°		PO-1
			STRATIGRAPHIE		ÉCI	HAN	TILL	ONS	S		G	RA	PH	IQUE	<u> </u>	ESSAIS
PROFONDEUR (m)	PROF - pi	NIVEAU (m)/ PROFONDEUR	DESCRIPTION DU SOL ET DU ROC	SYMBOLES	TYPE	SOUS - ÉCH.	ÉTAT	RÉCUPÉRATION	N, Nc ou RQD	COUPS/15cm FRAGMENTATION (mm)	Δ: ∇: X: +:	Nc (p Cu (l Cur ( Cu (d Cur ( W <sub>p</sub>	en. denade de la denade del denade de la denade del denade de la denade del denade de la delade de la delade de la delade del denade de la delade del del del del delade del del delade del delade del del delade del delade del delade del del delade del del delade del delade del delade del del delade del delade del del delade del delade del delade del delade delade del delade del delade del delade del delade delade del delade dela dela	ier) <b>W</b> I	NIVEAUX [	AG : analyse granulométrique AC : analyse chimique WI : limite liquide Wp : limite plastique w : teneur en eau Cu : cisaillement non drainé Cur : cisaillement remanié P'c : préconsolidation Cc : coeff. de consolidation k : perméabilité Dup : éch. duplicata prélevé
-	_				CF-13			83	15	5-6-9-9	7	+	Ė		<u>*</u>	
- 8 -		14.02 7.92	Remblai : Silt gris-noir, un peu d'argile, de sable et de gravier. Présence de débris (brique).		CF-14			100	R	10-40-50 /13 cm					2013-05-24	_
- - 9	30-		Présence de débris végétaux et de bois. Présence d'odeurs de putréfaction. Humide.		CF-15			67	21	7-11-10-8						-
- - -	-   -	12.19 9.75	Remblai : Silt graveleux		CF-16		$\bigvee$	71	22	9-11-11-30						
10  -  -	-   -		gris-noir, un peu d'argile et de sable. Saturé.		CF-17		$\bigvee$	25	46	12-30-16-9						-
-11	35—   				CF-18			50 75	7 22	2-3-4-4						_
-  -  -		10.36 11.58	Fin du forage à 11,58 mètres de profondeur.		OF-19			75	22	4-9-13-7					0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	
12 - -	40 <u> </u>															-
_ _13																_
- - -	45-															
14  -  -	-   =															-
_ 15	50-															-
- -	-   -															
16 - -	-   -															-
- -17	55—															-
-	_															
18 - -	60-															-
- -19																-
-  -  -	_ 65—															
- 18 - - - 19 - - - 20 - -	-   -															-
[	-															

sols, lots 1 860 669, 1 860 248 et 3 926 174

Ville de Montréal, Arrondissement Verdun

Vérification environnementale de la présence de biogaz dans les

Direction du développement du territoire, des études techniques et

## Les Services exp Inc.

Dossier no: MONVD-00026337-005450

RAPPORT DE FORAGE

**PO-2** Sondage N°

Coordonnées géodésiques X: 300426.5 MTM Québec (NAD-1983) Y: 5035205.3

> Z: 21.95

Page 1 de 2

Site numéro :

061

Plan de localisation No.:

Date du début du sondage : 2013-04-25

Profondeur du sondage : 11.58

Localisation civile: Downing (CME-75) Entrepreneur en forage :

Tarière Type de forage : Diamètre du forage: 200 mm

Nom du projet:

Préparé par :

Nom du requérant :

Inclinaison: 90 Diamètre du carottier: G. Michaud, géo.

Pointe sud de l'Île-des-Soeurs

des services aux entreprises

Vérifié par : J. Castonguay, inghunc lus

	TYPE D'ECHANTILLON	TERMINOLO	OGIE	INDICE D	E QUALITE DU ROC	COMPACITE	INDICE "N"		NIVEAU D'EAU
CF	Cuillère fendue			% RQD	QUALIFICATIF	Très lâche	0-4		
CD	Échantillon par forage au diamant	"traces"	1-10%	<25	Très pauvre	Lâche	4-10		
EM	Manuel	"un peu"	10-20%	25-50	Pauvre	Compact	10-30	Date:	Date: 2013-05-24
TA		adjectif (eux)	20-35%	50-75	Passable	Dense	30-50	Date.	Date. 2013-03-24
TE	Tube d'échantillonnage	"et"	35-50%	75-90	Bon	Très dense	>50	Prof.:	Prof.: 6.92
TM	Tube à paroi mince			90-100	Excellent	rico delloc	700		0.02
	ÉTAT DE L'ÉCHANTILLON	SYMBOL	ES	CLASSIFICA	ATION (SYSTÈME UNIFIÉ)	CONSIS	TANCE	RÉSISTAN	CE AU CISAILLEMENT (Cu)
	Remanié	N: Indice de pénétrat	ion standard	Argile	< 0,002 mm	Très n	nolle		<12 kPa
1 <del>1</del>	7777	R: Refus (N > 100)		Silt	0,002 à 0,075 mm	Molle		1	2-25 kPa
	Intact (tube à paroi mince)	R.Q.D: Indice de qua		Sable	0,075 à 4,75 mm	Ferme		2	5-50 kPa

Azimut:

Remanié	N: Indice de pénétration standard	Argile	< 0,002 mm	Très molle	<12 k
ntact (tube à paroi mince)	R: Refus (N > 100)	Silt	0,002 à 0,075 mm	Molle	12-25 k
Perdu	R.Q.D: Indice de qualité du roc (Rock Quality Designation)	Sable Gravier	0,075 à 4,75 mm 4,75 à 75 mm	Ferme Raide	25-50 k 50-100 k
orage au diamant	% R.Q.D = <u>Σ Carottes &gt; 4 po. (10 cm)</u>	Cailloux	75 à 300 mm	Très raide	100-200 k
	longueur forée	Blocs	> 300mm	Dure	>200 k

			STRATIGRAPHIE		ÉCI	IAN	TII I	ONS	3		G	RA	PH	QU	E		ESSAIS
PROFONDEUR (m)	PROF - pi	1.95 PROFONDEUR	DESCRIPTION DU SOL ET DU ROC	SYMBOLES	TYPE	SOUS - ÉCH.	ÉTAT	RÉCUPÉRATION	N, Nc ou RQD	COUPS/15cm FRAGMENTATION (mm)	▲: Δ: ▼: ∇: X: +:	N (pe Nc (p Cu (la Cur ( Cu (c Cur (	en. stal en. dy aborat labora chantie chanti	ndard) rnamiq oire) toire) er) er) Wi	jue)	NIVEAUX D'EAU	AG : analyse granulométrique AC : analyse chimique WI : limite liquide Wp : limite plastique w : teneur en eau Cu : cisaillement non drainé Cur : cisaillement remanié Pr : préconsolidation Cc : coeff. de consolidation k : perméabilité bup : éch. duplicata prélevé
-	-  -	0.00	Remblai : Silt brun et brun-vert, un peu de gravier, traces de sable et d'argile. Présence de poches de sable. Présence de		CF-1		X	58	13	3-3-10-8	1						-
- 1 -	- - 5-		débris (fibres, papier, plastique, bois, béton bitumineux, béton de ciment, verre). Humide.		CF-2		$\bigcirc$	42 79	14 31	8-8-6-6 8-15-16-7	_						
_ 2	_	20.12 1.83	Remblai : Silt gris-noir, un peu de gravier, traces de sable et		CF-3		$\bigcirc$	67	12	5-5-7-9	<b></b>	<u> </u>					-
- 3	-   -		d'argile. Présence d'odeurs de soufre vers 6,0 mètres de profondeur. Humide.		CF-5		$\bigcirc$	42	14	6-6-8-10	•						
-	10 <u> </u>				CF-6		X	83	14	6-6-8-8	<u></u>						
4	-   -				CF-7		$\nearrow$	33	6	3-3-3-3	$\leftarrow$						- - - -
- - - 5	15—				CF-8		$\bigcirc$	38	30 7	9-25-5-9	_	<u> </u>					- -
[ ] -					CF-10		$\bigcirc$	38	6	5-4-3-3 3-3-3-6					****		
6	20-				CF-11		$\langle \rangle$	33	7	4-4-3-2	<b>†</b>					2013-05-24	
7	-   -	14.63 7.32			CF-12			42	11	3-3-8-7	1					5	

Remarque(s):

Forage\_(77)\_2012\_09\_05\_(PDF).sty

VDM Log

Montréal ##

#### Les Services exp Inc.

## RAPPORT DE FORAGE

Sondage N°

PO-2

STRATIGRAPHIE  ÉCHANTILLONS  Jacobia STRATIGRAPHIE  ÉCHANTILLONS  STRATIGRAPHIE  ÉCHANTILLONS  Jacobia STRATIGRAPHIE  ECHANTILLONS  STRATIGRAPHIE  ECHANTILLONS  A: N (pen. standard) & No. (pen. dynamique) &	ESSAIS  AG : analyse granulométric AC : analyse chimique WI : limite liquide Wp : limite plastique W : teneur en eau Cu : cisaillement non drait Cur : cisaillement remanié P'c : préconsolidation Cc : coeff. de consolidation k : perméabilité Dup : éch. duplicata prélevé
Remblai : Silt gris-brun, un peu de gravier, traces de sable et d'argile. Présence de matières organiques et de racines. Présence d'odeurs de putréfaction vers 11,2 mètres de profondeur. Saturé, sauf humide entre 9,0 et 9,6 mètres de profondeur.  CF-15  CF-16  CF-18  46  10  3-4-6-9  47  48  11-2-2-22	Wi : limite liquide Wp : limite plastique w : teneur en eau Cu : cisaillement non drai P'c : préconsolidation Cc : coeff. de consolidatio k : perméabilité Dup : éch. duplicata prélevé
de gravier, traces de sable et d'argile. Présence de matières organiques et de racines. Présence d'odeurs de putréfaction vers 11,2 mètres de profondeur. Saturé, sauf humide entre 9,0 et 9,6 mètres de profondeur.  CF-14  100  48  13-28-20-8  CF-15  42  2 2-1-1-1  CF-16  CF-16	
11	

## Les Services exp Inc.

Dossier no: MONVD-00026337-005450

RAPPORT DE FORAGE

**PO-3** Sondage N°

Nom du projet: Vérification environnementale de la présence de biogaz dans les

sols, lots 1 860 669, 1 860 248 et 3 926 174

Pointe sud de l'Île-des-Soeurs

Nom du requérant : Ville de Montréal, Arrondissement Verdun

Direction du développement du territoire, des études techniques et

des services aux entreprises

"traces"

"un peu

adjectif (...eux)

Site numéro : 061

X:

Y:

Z:

Page 1 de 1

300537.2

5035160.9

15.17

Plan de localisation No. :

Prof.:

Coordonnées géodésiques

MTM Québec (NAD-1983)

Date du début du sondage : 2013-04-25

Profondeur du sondage : 6.71

Localisation civile: Entrepreneur en forage : Downing (CME-75)

Type de forage: **Tarière** 

Échantillon par forage au diamant

Diamètre du forage: 200 mm G. Michaud, géo. Préparé par

Inclinaison: 90 Azimut . Diamètre du carottier: J. Castonguay, ing." Vérifié par :

1-10% 10-20% 20-35%

35-50%

COMPACITÉ INDICE DE QUALITÉ DU ROC INDICE "N" NIVEAU D'EAU Très lâche % RQD QUALIFICATIF 0-4 <25 25-50 Très pauvre Pauvre 4-10 Compact 10-30 Date: 2013-05-24 Date:

30-50

Dense

Très dense

Tube d'échantillonnage Tube à paroi mince **ÉTAT DE L'ÉCHANTILLON** 

Forage au diamant

TYPE D'ÉCHANTILLON

Cuillère fendue

Tarière

Remanié Intact (tube à paroi mince) Perdu

SYMBOLES N: Indice de pénétration standard R: Refus (N > 100) R.Q.D: Indice de qualité du roc (Rock Quality Designation)

TERMINOLOGIE

% R.Q.D = Σ Carottes > 4 po. (10 cm) longueur forée

Excellent 90-100 CLASSIFICATION (SYSTÈME UNIFIÉ) Argile < 0,002 mm 0,002 à 0,075 mm 0,075 à 4,75 mm 4,75 à 75 mm Silt Sable Gravier Cailloux 75 à 300 mm

Bon

Passable

> 300mm

50-75

75-90

Blocs

CONSISTANCE RÉSISTANCE AU CISAILLEMENT (Cu) Très molle Molle Ferme Raide Très raide Dure

<12 kPa 12-25 kPa 25-50 kPa 50-100 kPa 100-200 kPa >200 kPa

Prof.: 0.31

			OTD ATIOD ADULE		É0:	1 4 5 "	<del></del>	<u> </u>	_		CDADUICUE		FCCAIC
=		ļ	STRATIGRAPHIE		ECI	IAN	IILL	ONS	>		GRAPHIQUE		ESSAIS
PROFONDEUR (m)	PROF - pi	15.17 NIVEAU (m)/ PROFONDEUR	DESCRIPTION DU SOL ET DU ROC Niveau	SYMBOLES	TYPE	SOUS - ÉCH.	ÉTAT	RÉCUPÉRATION	N, Nc ou RQD	COUPS/15cm FRAGMENTATION (mm)	A : N (pen. standard)     ∆ : Nc (pen. dynamique     ▼ : Cu (laboratoire)     ▽ : Cur (laboratoire)     X : Cu (chantier)     + : Cur (chantier)     Wp	NIVEAUX D'EAU	AG : analyse granulométrique AC : analyse chimique WI : limite liquide Wp : limite plastique w : teneur en eau Cu : cisaillement non drainé Cur : cisaillement remanié Pc : préconsolidation Cc : coeff. de consolidation k : perméabilité Dup : éch. duplicata prélevé
-	_	0.00	Remblai : Sable et silt brun et brun-vert, un peu de gravier. Devient brun-rouille vers 0,6		CF-1		X	92	12	4-6-6-10	1	24.7	-
- - 1	-   -	_ <u>13.95</u> _ _ 1.22	mètre de profondeur. Présence de débris (béton bitumineux, béton de ciment, brique).  Humide.		CF-2		X	63	20	10-10-10-10		2013-05-24	- - -
-	5-	1.22	Remblai : Silt sableux gris-vert à gris-noir, un peu de gravier, traces d'argile.		CF-3		$\bigvee$	71	15	10-8-7-9			- - -
- 2  -	-   -		Présence de débris (brique rouge et béton de ciment). Présence de fortes odeurs de		CF-4		$\langle \rangle$	42	12	6-6-6-5			
- 3	10— 10—		putréfaction vers 2,4 mètres de profondeur, plus légères par la suite. Humide. Devient saturé vers 2,4 mètres de profondeur.		CF-5		$\bigvee$	42 38	8	5-6-2-2 2-1-1-1			- - -
- - - 4	_				CF-7		$\langle \rangle$	100	4	2-2-2-3			-
-  -  -	15-	10.29	Domblai : Cilt ashlayy ariai-		CF-8			38	7	3-3-4-2			
- <b>5</b>	-   -	9.68 5.49	Remblai : Silt sableux gris-noir, un peu de gravier, traces d'argile. Présence de fibres organiques, de bois et de débris		CF-9		X	67	15	6-7-8-7			-
[]  - 6	20-	J. <del>1</del> 3	végétaux. Humide à très humide.  Terrain naturel probable : Silt		CF-10		$\bigvee$	75	27	10-12-15-25			_
80-	-   -	8.46 6.71	sableux gris, un peu de gravier.  Humide à très humide. Compact à dense.		CF-11		X	38	45	20-25-20-20			-
7	-   -	•	Fin du forage à 6,71 mètres de profondeur.										-

(77) 2012 09 05 (PDF).sty

Forage

Log VDM

## Les Services exp Inc.

Dossier no: MONVD-00026337-005450

RAPPORT DE FORAGE

Page 1 de 2

300364.4

23.03

061

5035171.1

**PO-4** Sondage N°

Coordonnées géodésiques

MTM Québec (NAD-1983)

Vérification environnementale de la présence de biogaz dans les

sols, lots 1 860 669, 1 860 248 et 3 926 174

Pointe sud de l'Île-des-Soeurs

Nom du requérant : Ville de Montréal, Arrondissement Verdun

Direction du développement du territoire, des études techniques et

1-10% 10-20% 20-35%

35-50%

des services aux entreprises

"traces"

"un peu

adjectif (...eux)

Site numéro :

Plan de localisation No. :

Date du début du sondage : 2013-04-24

Profondeur du sondage : 11.58

NIVEAU D'EAU

X:

Y:

Z:

Localisation civile: Entrepreneur en forage : Downing (CME-75)

Type de forage: **Tarière** Diamètre du forage:

Cuillère fendue

Tube à paroi mince

TYPE D'ÉCHANTILLON

Échantillon par forage au diamant

200 mm G. Michaud, géo.

Diamètre du carottier: J. Castonguay, ing." Vérifié par :

75-90

90-100

Inclinaison: 90

INDICE DE QUALITÉ DU ROC % RQD QUALIFICATIF <25 25-50 Très pauvre Pauvre 50-75

Azimut .

Très lâche Compact Passable Dense Très dense Excellent

COMPACITÉ INDICE "N" 0-4 4-10 10-30 30-50

Date: 2013-05-24 Date: Prof.: Prof.: 9.15 RÉSISTANCE AU CISAILLEMENT (Cu)

Tube d'échantillonnage **ÉTAT DE L'ÉCHANTILLON** 

Forage au diamant

Remanié

Préparé par

Tarière

Nom du projet:

Intact (tube à paroi mince) Perdu

N: Indice de pénétration standard R: Refus (N > 100) R.Q.D: Indice de qualité du roc (Rock Quality Designation) % R.Q.D = Σ Carottes > 4 po. (10 cm) longueur forée

SYMBOLES

TERMINOLOGIE

Argile < 0,002 mm 0,002 à 0,075 mm 0,075 à 4,75 mm 4,75 à 75 mm Silt Sable Gravier Cailloux 75 à 300 mm Blocs > 300mm

Bon

CLASSIFICATION (SYSTÈME UNIFIÉ)

Très molle Molle Ferme Raide Très raide Dure

CONSISTANCE

<12 kPa 12-25 kPa 25-50 kPa 50-100 kPa 100-200 kPa >200 kPa

						,												
	- 1			STRATIGRAPHIE		ECH	HAN	TILL	ON:	3		G	iR/	<b>\P</b> F	IIQ	UE		ESSAIS
PROFONDEUR (m)		PROF - pi	© PROFONDEUR	DESCRIPTION DU SOL ET DU ROC Niveau	SYMBOLES	TYPE	SOUS - ÉCH.	ÉTAT	RÉCUPÉRATION	N, Nc ou RQD	COUPS/15cm FRAGMENTATION (mm)	Δ: ▼: ∇: +:	Nc ( Cu ( Cur Cur Cu (	en. st pen. c labora (labora chant (chan	lynan atoire ratoire ier) tier) W	nique) e) e)	NIVEAUX D'EAU	AG : analyse granulométrique AC : analyse chimique WI : limite liquide Wp : limite plastique w : teneur en eau Cu : cisaillement non drainé Cur : cisaillement remanié P'c : préconsolidation Cc : coeff. de consolidation k : perméabilité Dup : éch. duplicata prélevé
	T		0.00	Remblai : Sable brun, un peu de		05.4		/					1.					-
ŀ		٦	22.42	silt. Présence de cailloux. Présence de débris		CF-1		X	75	25	3-7-18-7		<b>*</b>					1
<u>-</u>	1	1	0.61	(styromousse, brique rouge). Humide. Remblai : Silt brun, un peu de		CF-2		X	42	13	7-7-6-6	4	_					
F				gravier à graveleux, traces de													44	4 1
ŀ		5—		sable à sableux. Présence de débris (béton de ciment, bois,		CF-3		X	54	15	5-8-7-3	4						-
Ļ,	2	٦		béton bitumineux).		CF-4		$\triangleright$	54	R	7-3-50 /8 cm							1
ŀ		┪				0		$\vdash$	0.		7 0 00 70 0							-
-		4				CF-5		X	79	20	10-10-10-10		<u> </u>	-				- - -
F ;	3   -	10-	19.37			CF-6		X	63	26	8-10-16-18		1					
ŀ		1	3.66	Remblai : Pierre concassée		CF-7		$\geq$	100	R	50 /13 cm							-
<b>F</b> '	4	]		grise, un peu de silt, traces de sable et de gravier.														
F	-	15-				CF-8		X	38	16	12-8-8-5	4	-	+	F	-		1
ļ.,	5	$\dashv$				CF-9			63	R	3-50 /5 cm							-
		-	16.02			CF-10			0	R	50 /8 cm							-
	1	20	16.93 6.10	Remblai : Silt brun à gris-vert, un peu de sable et de gravier. Présence de poches de sable.		CF-11		X	50	7	3-3-4-11	•						-
	7			Présence de débris (brique). Présence de matières organiques. Humide.		CF-12			67	42	4-20-22-13				-			

Remarque(s):

(77) 2012 09 05 (PDF).sty

Forage

Log VDM Montréal ## Les Services exp Inc.

## RAPPORT DE FORAGE

Sondage N°

PO-4

14.50   Remblat: Debris et décènets (plastique, papier journal (date de composition, trique), substances solicés non indentifies en dat de décomposition, trique), Presence des lait ableux noir grays.   CF-18   42 16 20-6-10-4   46 14 4-6-8-5   46 14 4-6-8-5   46 14 4-6-8-5   47 15-8   47 15-8   48 15-8   48 15-8   48												30	IIu	age	IN			F <b>O</b> -
14.50   Remblat: Debris et décènets (plastique, papier journal (date de composition, trique), substances solicés non indentifies en dat de décomposition, trique), Presence des lait ableux noir grays.   CF-18   42 16 20-6-10-4   46 14 4-6-8-5   46 14 4-6-8-5   46 14 4-6-8-5   47 15-8   47 15-8   48 15-8   48 15-8   48	_			STRATIGRAPHIE		ÉCI	HAN	ITILL	ON	s			3R/	<b>AP</b>	HQL	JE		
14.50   Rembial : Debris et déchets (plastique, pagler journal (date des publications, pagler journal (date des publications) pagler	PROFONDEUR (m)	PROF - pi	NIVEAU (m)/ PROFONDEUR		SYMBOLES	TYPE NO	SOUS - ÉCH.	ÉTAT	RÉCUPÉRATION	N, Nc ou RQD	FRAGMENTATIO	N	: Nc ( : Cur : Cur : Cur : W	(labor (labor (chant (chant	dynami atoire) ratoire) tier) ntier) W <sub>I</sub>	ique)	_	Wp : limite plastique w : teneur en eau Cu : cisaillement non dra Cur : cisaillement remanis P'c : préconsolidation Cc : coeff. de consolidat k : perméabilité Dup éch duplicata préle
Remblat   Debrie of debrets   Debrie of debr		-				CF-13		X	67	5	2-2-3-3	1	1					Superior de production de la constant de la constan
Remblat Débris et déchetes   CF-15   So   14   10-11-3-6	8	-				CF-14			88	18	4-3-15-8	F	$\downarrow$				4	
36 - Line Control 1967   L		-	14.50 8.53	Remblai : Débris et déchets	-	J			7		10100		I				3-05-2	
Substance solution from the content of the conten	9	_	-			CF-15		X	50	14	10-11-3-6	-	$\blacksquare$					
Présence de sill sableux noir-gris. Présence d'odeurs de putréfaction fortes. Saturé.  35-  11.45  11.45  11.58  Fin du forage à 11,58 mètres de protondeur.  CF-19  46 R 11-50 /8 cm		_		identifiées en état de		CF-16		X	54	25	12-10-15-18		7	_				
11.45   Fin du forage à 11.58 mètres de profondeur.   46   14   4-6-8-5   4   4   4-6-8-5   4   4   4   4   4   4   4   4   4	D	-	-	Présence de silt sableux		CF-17			64	R	11-50 /8 cm							
11.45   Fin du forage à 11.58 mètres de profondeur.   46   14   4-6-8-5   4   4   4-6-8-5   4   4   4   4   4   4   4   4   4				Présence d'odeurs de					7									
11.45   Fin du forage à 11.58 mètres de profondeur.   46   14   4-6-8-5   4   4   4-6-8-5   4   4   4   4   4   4   4   4   4	_	35-	_	puliciación forcs. Catale.		CF-18		X	42	16	20-6-10-4		1	+				
11.58 Fin du forage à 11.58 mètres de profondeur:  45- 45- 50 5	1	-				CF-19		X	46	14	4-6-8-5							1
2 40- - 3 - 45- 45- 5 - 5 - 7 - 7 - 8 - 60- 60- 65-		-	11.45 11.58															
45- 45- 50- 50- 55- 7 - 60- 66-	2	40-		protondeur.														
45- 45- 50- 50- 55- 7 - 60- 66-		_	_															
5 50- - - - - - - - - - - - - - - - - - -	3	_																
5 50- - - - - - - - - - - - - - - - - - -			-															
50-   55- 7            	4	45-																
50-   55- 7            		-																
50	5	_																
55- - - - - 60- - - - - - - - - - - -		50-	_															
55- - - - - 60- - - - - - - - - - - -		-																
	5	-	_															
		55																
60-	7	-	-											+	+			
60-		-																
	3	_	-										+					
65-		60-																
65— ———————————————————————————————————	)	-	-											+	+			
		-																
	0	65-	-										-	1				
		-																
		-	-															

## Les Services exp Inc.

Dossier no: MONVD-00026337-005450

RAPPORT DE FORAGE

Sondage N°

Coordonnées géodésiques

MTM Québec (NAD-1983)

**PO-5** 

Nom du projet: Vérification environnementale de la présence de biogaz dans les

sols, lots 1 860 669, 1 860 248 et 3 926 174

Pointe sud de l'Île-des-Soeurs

Nom du requérant : Ville de Montréal, Arrondissement Verdun

Direction du développement du territoire, des études techniques et

1-10% 10-20% 20-35%

35-50%

des services aux entreprises

"traces"

"un peu'

adjectif (...eux)

Site numéro :

Plan de localisation No. :

Date du début du sondage : 2013-04-24

Profondeur du sondage : 11.38

NIVEAU D'EAU

X:

Y:

Z:

Localisation civile: Entrepreneur en forage : Downing (CME-75)

Type de forage: **Tarière** 

Diamètre du forage: 200 mm Préparé par G. Michaud, géo.

Échantillon par forage au diamant

Inclinaison: 90 Diamètre du carottier:

50-75

75-90

J. Castonguay, ing." Vérifié par : COMPACITÉ INDICE DE QUALITÉ DU ROC INDICE "N' % RQD Très lâche QUALIFICATIF 0-4 <25 25-50

Azimut .

Très pauvre Pauvre

Passable

Bon

4-10 Compact 10-30 Dense 30-50 Très dense

CONSISTANCE

Date: Prof.:

Date: 2013-05-24 Prof.: 9.59

Page 1 de 2

300293.9

23.01

061

5035086.8

Tube d'échantillonnage **ÉTAT DE L'ÉCHANTILLON** 

Tube à paroi mince

TYPE D'ÉCHANTILLON

Cuillère fendue

Tarière

Remanié Intact (tube à paroi mince) Perdu

Forage au diamant

N: Indice de pénétration standard R: Refus (N > 100) R.Q.D: Indice de qualité du roc (Rock Quality Designation) % R.Q.D =  $\frac{\Sigma \text{ Carottes} > 4 \text{ po. (10 cm})}{\text{longueur forée}}$ 

TERMINOLOGIE

SYMBOLES

Excellent 90-100 CLASSIFICATION (SYSTÈME UNIFIÉ) Argile < 0,002 mm 0,002 à 0,075 mm 0,075 à 4,75 mm 4,75 à 75 mm Silt Sable Gravier Cailloux 75 à 300 mm Blocs > 300mm

Très molle Molle Ferme Raide Très raide Dure

<12 kPa 12-25 kPa 25-50 kPa 50-100 kPa 100-200 kPa >200 kPa

RÉSISTANCE AU CISAILLEMENT (Cu)

ЦЦ		Forage au	ulalilalit	longe	Jeur IC	nee	BIG	ocs		>	300mm	Du	re					>2	200 kPa
			STRATIC	GRAPHIE		ÉCI	HAN	TILL	ONS	3			G	RAI	PHIQ	UE			ESSAIS
PROFONDEUR (m)	PROF - pi	0.02 NIVEAU (m)/ 10 PROFONDEUR		CRIPTION ET DU ROC	SYMBOLES	TYPE	SOUS - ÉCH.	ÉTAT	RÉCUPÉRATION	N, Nc ou RQD		S/15cm NTATION m)	Δ: ▼: ∇: +:	Nc (pe Cu (la Cur (la Cu (ch Cur (c W <sub>p</sub>	n. standa en. dynar boratoire boratoire antier) hantier) w W	mique) e) e)	NIVEAUX D'EAU		AG : analyse granulométrique AC : analyse chimique WI : limite liquide Wp : limite plastique w : teneur en eau Cu : cisaillement non drainé Cur : cisaillement remanié P'c : préconsolidation Cc : coeff. de consolidation k : perméabilité Dup : éch. duplicata prélevé
-	_	0.00 22.71 0.30 22.40	de racines et d Remblai : Silt t	le brun. Présence le terre végétale. orun, un peu de		CF-1		$\times$	50	29	3-11-	35-27		•					CF = Calibre «N»
- 1	-	0.61	gravier et de sa Remblai : Pieri grise.		0000 0000 0000 0000	CF-2		$\times$	50	R	20-44-50	0 /10 cm							CF = Calibre «N» -
-  -  -	5— 5—	1.22	Remblai : Silt b gravier à grave sable. Devient	orun, un peu de eleux, un peu de gris-vert vers 6,6 ondeur. Présence		CF-3		X	58	34	27-35-	-18-14		<u></u>					CF = Calibre «N»
2	_		de débris (briq de ciment, plât	ue, pierre, béton tre). Présence de		CF-4		X	46	12	15-10	0-9-7	1						CF = Calibre «N» _
- - 3	    10-		matières orgar Sec. Devient h humide vers 6,	umide à très		CF-5		X	63	6	3-4-	-6-9	1						CF = Calibre «N»
-	-   _		profondeur.			CF-6		X	100	17	14-13-	-14-12							CF = Calibre «N» _
- 4	-   _					CF-7		X	83	8	5-5-	-8-6	1						CF = Calibre «N»
-	15-					CF-8		X	92	5	2-3-	-4-4	1						CF = Calibre «N» -
- 5 -	_					CF-9		X	83	6	4-4-	-5-3	<u> </u>						CF = Calibre «N» -
- - - 6	_					CF-10		$\times$	83	3	3-2-	-3-1							CF = Calibre «N» -
-  -  -  -	20-					CF-11		X	100	2	2-2-	-1-4							- CF = Calibre «N» - -
7	_	15.69				CF-12		X	100	3	2-1-2	2-17	<u> </u>		$\frac{1}{1}$				-
<u> </u>		7.32						$\geq$					$\Box$						-

Remarque(s):

\_(77)\_2012\_09\_05\_(PDF).sty

Forage

Log VDM V Les Services exp Inc.

Montréal ##

Page 2 de 2

## RAPPORT DE FORAGE

Sondage N°

**PO-5** 

**ÉCHANTILLONS GRAPHIQUE ESSAIS STRATIGRAPHIE** Ξ : analyse granulométrique : analyse chimique ▲ : N (pen. standard) Δ : Nc (pen. dynamiqu ▼ : Cu (laboratoire) NIVEAU (m)/ PROFONDEUR **NIVEAUX D'EAU** RÉCUPÉRATION PROFONDEUR : limite liquide : limite plastique PROF - pi SOUS - ÉCH. COUPS/15cm ∇ : Cur (laboratoire) w : teneur en eau
Cu : cisaillement non drair
Cur : cisaillement remanié
P'c : préconsolidation
Cc : coeff. de consolidatio
k : perméabilité
Dup : éch. duplicata prélevé DESCRIPTION TYPE NO ÉTAT x : Cu (chantier) + : Cur (chantier) **FRAGMENTATION** Nc ou : cisaillement non drainé **DU SOL ET DU ROC** (mm) : coeff. de consolidation : perméabilité 20 40 60 80 Remblai : Silt vert-noir, un peu CF-13 63 12 5-12-7-7 CF = Calibre «N» de gravier. Présence de débris (béton de ciment, mortier, brique, bois). Présence de CF-14 67 10 7-8-7-7 CF = Calibre «N» matières organiques. Humide. Devient très humide à saturé vers 9,0 mètres de profondeur. CF-15 CF = Calibre «N» 83 3 3-3-2-1 13.87 30-Remblai : Silt vert-noir, un peu 9.14 R CF-16 100 7-50 /8 cm de gravier et de sable. Présence de poches de déchets 13.26 9.75 (plastique, fibre textile, matières 10 putrescibles non identifiées). CF-17 47 38 61-33-14-15 Présence d'odeurs de putréfaction. 35-Remblai : Silt sableux gris-vert à CF-18 42 18 5-10-8-8 vert-noir, un peu de gravier. Présence de débris (bois, verre, R CF-19 0 48-28-50 /10 cm plastique, brique). Présence de fortes odeurs de putréfaction vers 10,8 mètres de profondeur. Saturé. 12 Fin du forage à 11,38 mètres de 40profondeur. 45-15 50-16 55-(PDF).sty 18 60-02 60 2012 19 (77) Forage 65 20 Fog

# Annexe E -

Copie des certificats de calibration des appareils de mesure des biogaz





## **ENVIRONMENTAL REMEDIATION EQUIPMENT INC.**

8605 Champ d'Eau St. Léonard, Québec H1P 3B8

Tel: (514) 326-8852 Fax: (514) 326-8961

CANADA AND USA: TOLL FREE: 1-888-287-3732

## No Certificat/Certificate 05-23-13-LC

Due date: 06-23-2013

CERTIFICAT D'ETALONNA	GE - CALIBRATION CERTIFICATE
Client Customer: LES SERVICES EXP.	
Instrument <b>GEM 2000+</b> Fabricant	Type détecteur a gaz: CH4, CO2, O2, CO et H2 No de Série
Manufacturer LANDTEC	Serial No <b>GA 08518/06</b>
No de Stock du Client Customer inventory No	Cycle d'étalonnage Calibration cycle: 1 fois / mois
Procédé d'étalonnage	Date d'échéance

La présente sert à certifier que l'on a procédé à l'étalonnage de l'instrument décrit ci-dessus.

Calibration procedure: Gas calibration

Ce certificat est la propriété exclusive de ERE INC et les donnée relatives à l'étalonnage ne peuvent pas être reproduites en partie ou en totalité sans avoir obtenu une autorisation écrite au préalable de ERE INC..

This is to certify that the instrument listed above was calibrated. This certificate is the exclusive property of ERE INC, and the associated calibration data may not be reproduced, without prior written permission of ERE INC..

## État de l'instrument / Conditions of instrument

A l'expe	édition / Shipping
OK	Voir note / see n
X	

## Au Retour / Returned

OK Voir note / see note

Channel Number	Calibration gas & concentration	Fresh air reading	Span Set to	Gas Mfg.Co Cylinder / Lot No.
CH4	50%vol Methane	0.0%	50 %	2-297-84/02-2016
02	20.9% vol.O2	20.9%	20.9%	3-037-62/02-2016
CO2	35%vol CO2	0.1%	35%	2-297-84/02-2016
СО	50ppm	0 ppm	50ppm	2-282-2/11-2013
H2S	25ppm	0 ppm	25ppm _1	2-282-2/11-2013

05-23-2013

Date

Technicien / Technician



## **ENVIRONMENTAL REMEDIATION EQUIPMENT INC.**

8605 Champ d'Eau St. Léonard, Québec H1P 3B8

Tel: (514) 326-8852 Fax: (514) 326-8961

CANADA AND USA: TOLL FREE: 1-888-287-3732

## No Certificat/Certificate 04-30-13-LC

# **CERTIFICAT D'ÉTALONNAGE - CALIBRATION CERTIFICATE**

Client

Customer: LES SERVICES EXP.

Instrument GEM 5000 +

**Fabricant** 

Manufacturer LANDTEC

No de Stock du Client Customer inventory No

Procédé d'étalonnage

Calibration procedure: Gas calibration

Type détecteur a gaz: CH4, CO2, O2, CO et H2S

No de Série

Serial No

G500601

Cycle d'étalonnage

Calibration cycle: 1 fois / mois

Date d'échéance

Due date: 05-30-2013

La présente sert à certifier que l'on a procédé à l'étalonnage de l'instrument décrit ci-dessus.

Ce certificat est la propriété exclusive de ERE INC et les donnée relatives à l'étalonnage ne peuvent pas être reproduites en partie ou en totalité sans avoir obtenu une autorisation écrite au préalable de ERE INC..

This is to certify that the instrument listed above was calibrated. This certificate is the exclusive property of ERE INC, and the associated calibration data may not be reproduced, without prior written permission of ERE INC..

État de l'instrument / Conditions of instrumer	État de	l'instrument	/ Conditions	of instrumen
--	---------	--------------	--------------	--------------

#### A l'expédition / Shipping

OK Voir note / see note

X

Au Retour / Returned

OK

Voir note / see note

Channel Number	Calibration gas & concentration	Fresh air reading	Span Set to	Gas Mfg.Co Cylinder / Lot No.
CH4	50%vol Methane	0.0%	50 %	2-066-80/04-2015
02	20.9% vol.O2	20.9%	20.9%	2-157-68/06-2015
CO2	35%vol CO2	0.1%	35%	2-066-80/04-2015
CO	50ppm	0 ppm	50ppm	2-222-1/09-2013
H2S	25ppm	0 ppm	25ppm	2-222-1/09-2013

04-30-2013

Date

Technicien / Technician